

REMDH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. INTRODUCTION	4
2. REUNIONS DES ORGANES EXECUTIFS DU REMDH	6
a. Réunions du Comité Exécutif	6
b. La 6ème Assemblée Générale	7
3. COMMUNICATION	8
4. MECANISMES DES DROITS DE L'HOMME	8
a. Le Comité Euro-Méditerranéen pour le Processus de Barcelone et EuroMesCo.....	9
b. La Commission de l'UE	10
c. Forum de discussion de l'UE sur les Droits de l'Homme	11
d. Les réunions du Conseil d'Association	11
e. Le Parlement Européen.....	11
f. L'Assemblée Interparlementaire Euro-Méditerranéenne	11
g. Autres Initiatives	12
5. FORUM CIVIL	12
6. DIALOGUE AVEC LES GOUVERNEMENTS	15
7. LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET D'EXPRESSION ET LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME	16
a. Coopération avec les ONG internationales	16
b. Autres initiatives	17
8. JUSTICE	17
9. LES DROITS DE LA FEMME	19
10. MIGRANTS, DEMANDEURS D'ASILE ET ECHANGE HUMAIN	20
11. L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME	22
12. AUTO-DETERMINATION ET LES DROITS DES REFUGIES	24
13. DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	24
14. LES DROITS DE L'HOMME, LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME ET LA LEGITIMITE INTERNATIONALE	25
15. PAYS	26
a. Algérie	26
b. Egypte	27
c. Israël	28
d. Jordanie	29
e. Liban	29
f. Libye	31
g. Maroc	31
h. Palestine	32

i. Syrie	34
j. Tunisie	35
k. Turquie	37

17. NOUVEAUX MEMBRES 38

18. QUESTIONS D'ORGANISATION 38

a. Membres du CE	38
b. Groupe de gestion	38
c. Audit et coopération administrative	39
d. Financement	39
e. Personnel	39

19. REMERCIEMENTS

Annexes :

Fondation Euro-méditerranéenne des Droits de l'Homme

Statuts de la Fondation Euro-méditerranéenne des Droits de l'Homme

Document de fond sur le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) et la question kurde

Publications

1. INTRODUCTION

A la 4^{ème} réunion de son Assemblée Générale à Carry le Rouet, Marseille, le 7 et 8 novembre 2000, le Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme a adopté un Plan d'Action pour ses travaux futurs et a élu un Comité Exécutif responsable de la mise en œuvre du plan.

Le plan a été établi sur la base des objectifs globaux du REMDH pour

- Soutenir et rendre publics les principes universels des droits de l'Homme tels qu'ils sont exprimés dans tous les instruments internationaux en matière de droits de l'Homme et dans la Déclaration de Barcelone de novembre 1995.
- Renforcer, assister et coordonner les efforts de ses membres pour surveiller le respect par les Etats Partenaires des principes de la Déclaration de Barcelone dans le domaine des droits de l'Homme;
- Soutenir le développement d'institutions démocratiques, la promotion de l'état de droit, des droits de l'Homme et de l'éducation aux droits de l'Homme dans la région Euro-Méditerranéenne.

Il était en outre basé sur l'hypothèse que le Partenariat Euro-Méditerranéen et le processus de Barcelone qui l'accompagne, malgré de sérieuses défaillances, offrent un cadre important pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, la démocratie et la société civile, et sur la pertinence de lier le programme d'activités du REMDH au programme officiel du PEM, tout en maintenant une position indépendante et critique sur le développement du Partenariat.

La méthodologie générale exposée dans le plan était basée sur trois éléments principaux:

- **Information, documentation et propagation** qui implique l'objectif de renforcer la sensibilisation à la dimension droits de l'Homme du processus de Barcelone parmi les membres du REMDH et du public au sens large et d'informer les mécanismes du PEM et le public de la situation des droits de l'Homme dans la région ainsi que du travail des organisations des droits de l'Homme.
- **Dialogue, plaidoyer et campagnes** impliquant la participation du REMDH dans le renforcement des mécanismes des droits de l'Homme contenus dans le processus de Barcelone, et la promotion du dialogue entre la société civile et les institutions du PEM dans le domaine des droits de l'Homme.
- **Création de compétences et éducation générale à travers** le renforcement de la communication et des échanges entre les organisations de droits de l'Homme, et promotion du développement de projets communs entre les membres du REMDH.

En matière de principes directeurs ces méthodologies ont été adaptées pour tenir compte des questions relatives aux droits de l'Homme dans quatre domaines de travail:

- **Mécanismes régionaux** visant à promouvoir la mise en œuvre d'instruments relatifs aux droits de l'Homme forts au sein de la région EuroMed sur la base de l'engagement du PEM envers les droits de l'Homme.
- **Initiatives clés:** la participation du REMDH dans le dialogue avec les gouvernements et dans les Forums Civils EuroMed.
- **Priorités thématiques** décrivant les questions clés en matière de droits de l'Homme qui intéressent la région EuroMed:
 - La protection des défenseurs des droits de l'Homme, y compris la liberté d'association et d'expression

- Justice et accès égal à la justice
- Les droits de la femme
- Les droits des migrants et des demandeurs d'asile et échanges humains
- Education aux droits de l'Homme
- Autodétermination et droits des réfugiés
- Droits économiques, sociaux et culturels
- **Priorités par pays** avec l'Algérie, la Tunisie et la Syrie comme principaux pays de préoccupation (mis à part la Palestine-Israël) compte tenu de la situation difficile de la société civile, et description de la nécessité de développer des plans précis par pays individuel

Une discussion des progrès en cours ou du manque de développement du plan à mi-parcours s'est tenue lors de la 5ème Assemblée Générale à Athènes en juin 2002, au cours de laquelle plusieurs suggestions ont été faites pour enrichir le Plan d'Action. Sur cette base le Comité Exécutif, lors de sa réunion à Istanbul en octobre 2002, a établi une série d'objectifs pour la période restante tout en confirmant la division des responsabilités mise en place en 2001 :

- Abdelaziz Bennani, Président et Justice
- Kamel Jendoubi, Groupe de gestion, Plaidoyer à Bruxelles, Forum Civil, Fondation EuroMed des Droits de l'Homme et Tunisie
- Morten Kjaerum, Groupe de gestion, Dialogue avec les gouvernements et Droits EcoSoc
- Colm Regan, Groupe de gestion et Education aux Droits de l'Homme
- Khader Skhirat, Autodétermination et droits des réfugiés, en particulier la question palestinienne;
- Driss El Yazami: Droits des Femmes
- Bahey El-Din Hassan, Liberté d'association et d'Expression et protection des Défenseurs des Droits de l'Homme
- Nazmi Gur, Trésorier par intérim et Migration
- Eva Norstroem, réfugiés et Demandeurs d'Asile

Le but du présent rapport est de décrire les activités menées par le REMDH dans le cadre du Plan d'Action en portant une attention particulière sur les initiatives qui ne figurent pas dans le Rapport d'Activités adopté à la Réunion de l'AG à Athènes, c'est à dire pour la période du 1er mai 2002 au 30 septembre 2003.

Il est structuré en fonction des priorités décrites dans le Plan d'Action. Il cherche à décrire les activités du REMDH tout en énumérant les réussites ou leur manque dans les divers domaines de travail.

L'hypothèse générale est que le REMDH a réussi à développer d'importants instruments dans les domaines de :

A. L'information, la documentation et la propagation. B. Le dialogue, les plaidoyers et les campagnes. C. La création de compétences et l'éducation. Néanmoins, un jugement externe systématique serait bénéfique pour l'évaluation de l'impact des instruments établis par le REMDH.

Le REMDH a aussi réussi à renforcer de manière significative sa capacité d'organisation interne.

De plus, nous pensons aussi que le REMDH a établi une forte présence à Bruxelles en relation avec les institutions de l'UE et du PEM et en formulant des initiatives et lignes directrices à un niveau régional. Il a aussi établi une forte présence au sein du processus de Barcelone, étant un des réseaux de sociétés civiles clés.

Au niveau thématique, le REMDH été à l'avant-garde dans la production de rapports innovants et dans l'expérimentation de méthodologies pour rassembler ses membres dans un contexte pertinent par le biais de groupes de travail. Certaines de ces dernières initiatives ont abouti, certaines non mais il existe à présent un fond d'expériences sur lequel construire le travail futur.

Le travail au niveau des pays et en relation avec les besoins des membres sur le terrain a produit des résultats significatifs dans certains cas. Néanmoins, le travail se poursuit encore de manière *ad hoc* et dépend des flux de ressources humaines disponibles. Une grande partie du travail en direction des pays bénéficierait d'un profil renforcé de communication externe et interne du REMDH

La force du REMDH tient dans sa structure en réseau et dans l'interrelation entre ses membres ainsi que dans les structures du REMDH: le Comité Exécutif, les Groupes de Travail et le Secrétariat. Ceci requiert une interdépendance véritable desdites structures. Le présent rapport cherche à montrer comment fonctionne cette interdépendance en pratique.

Pourtant, le REMDH n'est pas encore en mesure de montrer comment l'activité de ses membres façonne la présence et la visibilité du REMDH dans toutes les parties de la région EuroMed. Une communication interne renforcée serait très utile à cet effort. Ceci requiert des membres qu'ils fassent rapport de leurs activités aux organes exécutifs du REMDH et que des instruments plus forts soient établis par ce dernier pour consigner et rediffuser ces informations aux membres et entre les membres.

2. REUNIONS DES ORGANES EXECUTIFS DU REMDH

Plan d'Action: pas de mention
Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes
Objectif Général Adopter et diriger les lignes directrices générales du REMDH d'après les statuts.
Objectif à mis chemin Suivi des recommandations de la réunion de l'AG. Préparation de la prochaine réunion électorale de l'AG. Renforcer les procédures de travail internes.
Réalisé <ul style="list-style-type: none">○ Mise en œuvre des points principaux du plan d'action de Marseille.○ Plan d'Action 2004-2008○ Amendements aux statuts○ Règles de procédures des réunions de l'AG○ Projets de règlement interne○ Plan du personnel et organisation interne○ Règlement de travail
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">○ Document final sur le règlement interne○ Voir le rapport ci-dessous

a. Réunions du Comité Exécutif

Entre les réunions de l'AG, le Comité Exécutif (CE) du REMDH est l'organe de mise en œuvre des politiques du REMDH. Le CE s'est réuni à Istanbul, Florence, Belfast et Casablanca, et le REMDH a tenu une réunion de l'Assemblée Générale à Athènes. Depuis la réunion de l'AG à Marseille, le CE a eu pour règle d'avoir trois réunions ordinaires par an, dont deux sont organisés dans le pays qui aura la prochaine présidence de l'UE et un qui a lieu dans un pays méditerranéen hors de l'UE.

* La première réunion du REMDH après l'AG à Athènes a eu lieu à Istanbul les 5 et 6 octobre 2002. Abdelaziz Bennani, Nazmi Gür, Bahey El Din Hassan, Kamel Jendoubi, Driss El Yazami, Sandrine Grenier, Marit Floe Joergensen et Marc Schade-Poulsen ont participé à la réunion qui a été organisée avec l'aimable assistance du membre du REMDH Human Rights Association (IHD) de Turquie. Le CE a discuté des rapports narratif et financier présentés par le Secrétariat et des rapports des groupes de travail. Il a évalué l'Assemblée Générale et discuté de l'Assemblée à venir en fixant les dates préliminaires du 5 au 7 décembre 2003 à Malte. Par ailleurs, il a adopté un programme d'activités pour 2002-2003 en identifiant des objectifs pour la période menant à la 6^{ème} réunion de l'AG, il a convenu d'une déclaration contre une éventuelle guerre en Irak et d'un document de politique générale sur la réforme des Forums Civils. Il a aussi adopté les recommandations sur l'Etude de Faisabilité d'une Fondation EuroMed pour les Droits de l'Homme en ce qui concerne le rôle du REMDH dans son établissement. Mr. Adel Abdelatif (PNUD, Programme de Bonne Gouvernance pour le Monde Arabe) et Ms. Seyhan Aydinligil, Conseillère Supérieure en Politique et Partenariat du PNUD Turquie, ont fait des exposés sur le Rapport sur le Développement Humain Arabe du PNUD et sur le Rapport de Pays du PNUD sur la Turquie, respectivement. M. Salahetin Esmer, Secrétaire Général de IHD a aussi participé aux séances de la réunion.

* Une réunion extraordinaire a eu lieu à Florence du 14 au 16 mars 2003. Le but de cette réunion était de préparer l'Assemblée Générale (AG) et elle a traité des amendements aux statuts et du règlement intérieur, des règles de procédure pour l'AG et du règlement de travail du staff. La Fondation Euro-Méditerranéenne pour les Droits de l'Homme a aussi été discutée à la suite d'une présentation par le juriste danois Eskil Trolle qui a travaillé sur la création des statuts de la fondation. Le CE a aussi adopté une déclaration pour la presse sur l'Irak : « Non à la Guerre ».

* Le Comité Exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Belfast du 28 au 30 juin 2003. Les deux points principaux à l'ordre du jour étaient la discussion d'un avant projet de nouveau plan d'action et budget pour le REMDH qui sera présenté à l'AG ainsi qu'un débat politique sur le processus de Barcelone après l'élargissement de l'UE et la guerre en Irak. Deux consultants experts, Bernard Driano et Bechir Chourou ont animé le débat.

* Enfin, une réunion du Comité Exécutif du REMDH s'est tenue au Maroc, les 5 et 6 septembre 2003. Le CE a discuté des préparations pour l'assemblée générale à venir y compris d'un plan d'action pour les prochaines années.

* Comme dans toutes les réunions ordinaires du CE, les membres ont rencontré des représentants d'autorités nationales, d'ONG et des représentants d'institutions de droits de l'Homme locales.

À Istanbul, les membres du CE ont rencontré des représentants d'ONG de défense des droits de l'homme, des migrants et des prisonniers politiques. Kamel Jendoubi, Sandrine Grenier et Marit Floe Joergensen se sont par la suite rendu en mission à Diyarbakir, où ils y ont rencontré des représentants d'ONG de défense des droits de l'Homme ainsi que le maire du district métropolitain de Diyarbakir et des représentants des partis politiques, du barreau, d'ONG de migrants, ainsi que des journalistes.

A Florence, le CE a rencontré des représentants du Programme Méditerranéen de l'institut Universitaire Européen et la réunion de Belfast a comporté une rencontre avec David Irvine, PUP, et Colm Regan, Bahey El Din Hassan et Marc Schade-Poulsen ont rencontré des représentants du Département des Affaires Etrangères à Dublin.

Enfin, au Maroc le 4 septembre, Abdelaziz Bennani, Kamel Jendoubi, Marc Schade-Poulsen et Sandrine Grenier ont rencontré le président du conseil consultatif pour les droits de l'Homme, Omar Azziman, le ministre des droits de l'Homme, M. Aujjar, et les membres du REMDH, OMDH, ADFM et espace Associatif et avec d'autres ONG à Rabat, notamment AMDH, Transparency et Forum Vérité et Justice. Cette dernière réunion a été amicalement hébergée par l'Espace associatif.

b. La 6ème Assemblée Générale

L'assemblée Générale s'est tenue à Athènes les 14 et 15 juin 2002 avec l'aimable assistance du Comité Grec pour la Solidarité Démocratique et le Moniteur Helsinki Grec.

Le compte-rendu de la réunion, le programme, les rapport et les documents qui ont fait l'objet de discussions ainsi que la liste des participants sont publiés dans un rapport approfondi séparé: *Cinquième Assemblée Générale – Athènes (Grèce), 14-15 Juin 2002*. REMDH, Copenhague 2002. Il est disponible sur le site internet du REMDH comme tous les documents mentionnés dans ce rapport.

3. COMMUNICATION

Bulletin d'information, posters, site internet et chargé de communication

Plan d'Action. Pas de mention
Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes
Objectif Général Forte sensibilisation et contribution à la dimension droits de l'Homme du processus de Barcelone.
Objectif à mi-parcours Etablir les bases financières et organisationnelles pour une stratégie de communication envers les medias et les membres.
Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Site internet dans les 3 langues de travail• Publication trimestrielle du bulletin d'information• Publication hebdomadaire de nouvelles• Publication de communiqués de presse de manière irrégulière• Fonds disponibles pour un coordinateur chargé de la communication interne par intérim.
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Proposition de poster et brochure• Plan pour la reconstruction du site internet et de la stratégie de communication

* Le REMDH a fait paraître trois lettres d'information et 50 bulletins d'information hebdomadaires par email. Ces derniers ont été diffusés à plus de 800 acteurs clés du domaine des droits de l'Homme EuroMed chaque semaine. Ses déclarations et communiqués de presse ont été régulièrement mentionnés par l'agence de presse clé de l'UE Agence Europe.

* De plus, le REMDH a développé une proposition de projet pour reconstruire son site internet et a employé en juillet 2003 un coordinateur en charge de la communication interne par intérim.

4. MECANISMES DES DROITS DE L'HOMME

Depuis Marseille une des préoccupations principales du REMDH a été de plaider pour l'établissement par le PEM et l'UE d'un instrument de droits de l'Homme fort en conformité avec leurs engagements internationaux, et pour faire des suggestions aux décideurs sur la manière de développer la dimension droits de l'Homme du processus de Barcelone. Le REMDH a réussi à devenir un interlocuteur majeur de l'UE et du PEM en ce qui concerne la question des mécanismes des droits de l'Homme dans l'EuroMed.

Plan d'Action
- Le REMDH va plaider pour que l'UE produise des évaluations régulières de l'impact des programmes MEDA sur la situation des droits de l'Homme dans la région, en utilisant des fonds du MEDA de manière préférentielle. Le REMDH va commissionner un rapport qui va : Evaluer de manière critique la documentation existante concernant l'utilisation des fonds MEDA, y compris les rapports d'évaluation existants ; se renseigner sur l'utilisation existante des fonds et programmes de soutien à la société civile ; sur la base des résultats du plaidoyer du REMDH dans ce domaine, il examinera la faisabilité d'établir une initiative similaire en relation avec les politiques de la Banque Européenne d'Investissement.
- Le REMDH va plaider pour l'établissement d'un comité des droits de l'Homme indépendant sous la direction du Comité des Hauts Représentants (les Ambassadeurs de Barcelone). Une étude complète sur cette idée et sa structure sera élaborée afin de progresser dans cette voie. Avant d'être lancée, l'étude fera l'objet d'une discussion lors d'une réunion d'experts et de membres du REMDH.
- Le REMDH va plaider en faveur de l'établissement d'un comité des droits de l'Homme dans le cadre du Forum InterParlementaire Euro-Méditerranéen.
- Le REMDH va poursuivre ses efforts précédents de plaider pour que les droits de l'Homme deviennent un point explicite de l'ordre du jour des réunions du Conseil d' Association; publier des briefings/ rapports à l'occasion des réunions du conseil d' association en coopération avec les membres; enjoindre les délégations Interparlementaires pertinentes du Parlement Européen à promouvoir le dialogue sur les droits de l'Homme et une évaluation des progrès ou des revers en matière de droits de l'Homme,

en relation avec les réunions du conseil d' association; enjoindre le Parlement Européen à organiser des auditions en matière de droits de l'Homme en relation avec les procédures de conformité liées aux accords d'association bilatéraux.

Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes.

Objectif général

Le PEM devient un mécanisme efficace de promotion et protection des droits de l'Homme et de l'état de droit dans la région. Les droits de l'Homme deviennent un point explicite de l'ordre du jour des réunions du Conseil d' Association entre l'UE et ses partenaires méditerranéens. Des groupes de travail bilatéraux sur les droits de l'Homme sont établis dans le cadre des Accords d'Association. Un groupe d'experts indépendant sous la direction du Comité pour le Partenariat Euro-Méditerranéen conseille sur les politiques en matière de droits de l'Homme, leur promotion et protection. L'impact des programmes MEDA et BEI est surveillé. Un comité des droits de l'Homme est établi dans le cadre du Forum Parlementaire Euro-Méditerranéen. Des consultations régulières avec la Société Civile sont institutionnalisées. Le mouvement des droits de l'Homme a pleinement intégré ces préoccupations. Forte présence d'ONG de droits de l'Homme dans le PEM.

Objectif à mi-parcours

Le REMDH rapporte régulièrement aux Ambassadeurs de Barcelone et un groupe de travail informel est établi. Les Droits de l'Homme sont abordés dans toutes les réunions du Conseil d' Association. La possibilité d'établir des groupes de travail bilatéraux sur les droits de l'Homme au Maroc est explorée. Inclusion d'une proposition pour le comité des droits de l'Homme en préparation de l'assemblée parlementaire méditerranéenne. La proposition d'une étude pilote sur une évaluation en matière de droits de l'Homme des programmes MEDA est adoptée par la Commission de l'UE.

Réalisé

- Le REMDH a co-organisé une conférence sur la justice
- Le REMDH a présenté son programme pour les Hauts Fonctionnaires du processus de Barcelone.
- Le REMDH a dialogué régulièrement avec la Commission de l'UE en tant qu' interlocuteur clé de la société civile.
- Le REMDH a publié et présenté un rapport sur MEDA qui a été largement discuté
- Les recommandations du REMDH sur les plans d'action pour les droits de l'Homme ont été adoptées par la Commission
- Les recommandations du REMDH sur des consultations régulières avec la société civile ont été adoptées par la Commission
- Le REMDH est devenu un organe de premier plan dans les relations de la société civile EuroMed
- Les recommandations du REMDH sont régulièrement intégrées dans les résolutions du PE.
- Les questions de droits de l'Homme seront bientôt mentionnées régulièrement dans les réunions du conseil d' association
- Des consultations régulières avec la société civile sont sur le point d'être établies par la Commission de l'UE.
- Les recommandations du REMDH en relation avec les réunions de l'AA sont régulièrement rapportées par Agence Europe.
- Les recommandations du REMDH au sujet de MEDA sont adoptées par le PE.
- Les recommandations du REMDH sur un groupe de travail en relation avec AA sont sur le point d'être adoptées
- Un groupe de travail bilatéral sur les droits de l'Homme en ce qui concerne le Maroc est en cours de réalisation

Non réalisé

- L'établissement d'un comité indépendant sous la direction du Comité des Hauts Représentants.
- L'établissement d'un comité des droits de l'Homme dans le cadre du Forum interparlementaire Euro-Méditerranéen.
- L'étude pilote sur une évaluation des programmes MEDA en matière de droits de l'Homme n'est pas adoptée par la Commission de l'UE.
- Pas encore d'initiative au sujet de la Banque Européenne d'Investissements.
- Le financement ONG de droits de l'Homme au sein de la région EuroMed reste faible.
- Pas de soutien fort du Conseil de l'UE concernant la mise en œuvre des propositions de la Commission sur les droits de l'Homme pour la région EuroMed.

a. Le Comité Euro-Méditerranéen pour le Processus de Barcelone et EuroMesCo

Le 18 septembre 2002 le REMDH, représenté par Abdelaziz Bennani et Marc Schade-Poulsen, a participé pour la première fois à une réunion du Comité EuroMed du processus de Barcelone. Le président du REMDH M. Bennani a fait un exposé du travail du REMDH et des préoccupations majeures en matière de droits de l'Homme et a suggéré plus de continuité dans le dialogue entre les Hauts Fonctionnaires et le REMDH.

EuroMesCo

Plus tôt cette même année, du 31 janvier au 1er février 2002, le REMDH (représenté par Marc Schade-Poulsen) a participé à la conférence annuelle d'EuroMesCo (Réseau Euro-Méditerranéen d'Instituts de Politique Etrangère), établi

par le PEM selon le chapitre premier et faisant référence aux Ambassadeurs de Barcelone, et suggéra l'établissement d'un groupe de travail sur les droits de l'Homme dans le cadre du Comité EuroMed du processus de Barcelone. Marc Schade-Poulsen a aussi participé dans la réunion commune des Hauts Représentants d' EuroMesco à Copenhague le 18 novembre 2002, qui a discuté du sujet « sécurité dans la région Euro-Méditerranéenne : construire un concept global », y compris le rôle de la société civile dans ce contexte. Le travail du REMDH était l'une des questions soulignées pendant la réunion.

b. La Commission de l'UE

Comme il est mentionné dans le rapport de l'AG d'Athènes, le REMDH a lancé une étude sur les implications en matière de droits de l'Homme des programmes de financement MEDA avec les chercheurs Iain Byrne (alors chargé de recherche au Centre des Droits de l'Homme de l'Université D'Essex) et Charles Shamas, (Conseiller supérieur, MATTIN Group Jérusalem). Un rapport préliminaire a été présenté lors d'un séminaire de formation organisé par le REMDH à Bruxelles du 7 au 9 novembre 2001, et a été ensuite remanié pour tenir compte des commentaires reçus et à la suite des développements avec le PEM.

Le rapport a été publié en anglais le 22 octobre 2002, en français le 13 novembre 2002 alors que la version arabe a été finalisée en mars 2003. Une version papier a été distribuée aux participants à la conférence sur les programmes MEDA susmentionnée, et à un grand nombre d'acteurs clés du processus de Barcelone ainsi qu'aux membres du REMDH.

Parallèlement, le REMDH a fait un suivi du rapport dans les institutions de l'UE où il a suscité des débats. En conséquence, le REMDH a été invité par la Commission Européenne à discuter du rapport MEDA le 3 Février 2003. Environ 15 représentants de la DG Relex et d'Europe Aid ont participé à la réunion. La Commission a accepté de tenir compte des recommandations du rapport et de suivre la mise en œuvre de ces recommandations avec le Réseau, en particulier sur le développement d'une méthodologie pour intégrer et amorcer une étude pilote. Le REMDH était représenté par Abdelaziz Bennani, Kamel Jendoubi, Marc Schade-Poulsen et Sandrine Grenier. Iain Byrne et Charles Shamas ont aussi assisté à la réunion.

La Communication sur les droits de l'Homme dans la région Méditerranée adoptée par la Commission le 21 mai 2003 contient un grand nombre des recommandations du REMDH. En outre, la Communication de la Commission Européenne adoptée le 11 mars sur « L'Europe élargie – un nouveau voisinage », qui traite des relations de l'Union Européenne avec ses nouveaux voisins de l'Est et les pays Méditerranéens, contient des points intéressants.

La position du REMDH sur les Communications est décrite dans un document commun avec la FIDH et l'OMCT, publié le 19 septembre 2003.

* Le 3 février, le REMDH, représenté par Abdelaziz Bennani, Kamel Jendoubi, Marc Schade-Poulsen et Sandrine Grenier, a eu une réunion avec Ms Smadja, Directrice en charge des droits de l'Homme dans la DG Relex de la Commission Européenne, pour discuter de la programmation IEDDH ainsi que du rapport MEDA et de l'intégration des droits de l'Homme.

IEDDH

* Le REMDH, représenté par Sandrine Grenier, a participé aux réunions des 22 février et 23 octobre 2002 entre les ONG de droits de l'Homme à Bruxelles et l'Unité Droits de l'Homme d'EuropaAid dans la Commission Européenne pour discuter de l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH). Elle a aussi participé à une réunion avec l'unité droits de l'Homme de Relex le 11 décembre pour discuter de la planification de l'IEDDH pour 2003. Pendant toute l'année elle a aussi eu des réunions informelles régulières avec les deux unités pour discuter entre autres de la mise en œuvre et de la planification de l'IEDDH. Elle a aussi eu des réunions avec d'autres représentants pertinents de la Commission.

* Le REMDH, représenté par Marc Schade-Poulsen, a participé à deux conférences de consultation régionales sur la programmation de l'IEDDH, organisées par la Commission Européenne à Amman les 10 et 11 juin 2002 et à Casablanca du 27 au 30 juin 2002. Les réunions ont réuni des représentants ONG et de gouvernements des régions du

Mashrek et du Maghreb. Les conférences ont comporté une participation active de la société civile dont plusieurs membres du REMDH et les recommandations de la conférence du Mashrek correspondaient aux recommandations antérieures du REMDH et d'autres ONG

Le 14 juillet 2003, la Commission Européenne a organisé un forum UE des droits de l'Homme, où des représentants d'institutions européennes et d'ONG ont discuté de la programmation de l'IEDDH pour 2004 et les années suivantes. Le Commissaire Patten a fait une intervention suivie d'un court débat avec les ONG. Le groupe d'ONG de droits de l'Homme comprenant le REMDH s'était réuni deux fois avant la réunion pour préparer une position commune, qui a été présentée au Commissaire oralement. Les participants du REMDH étaient: Bahey El Din Hassan, Naceur Kefi, Leila Rhiwi, Sandrine Grenier et Marc Schade-Poulsen.

En guise de conclusion, la Commission a déclaré que les observations faites par les ONG pendant le forum et les commentaires des ONG transmis avant le mois d'octobre seraient pris en compte. La Commission s'est aussi engagée à organiser des consultations au niveau régional pour obtenir une meilleure harmonisation entre les stratégies étatiques et régionales et celles de l'IEDDH.

* De manière générale le REMDH a bien accueilli l'engagement d'introduire des régimes de microprojets qui seraient gérés par la délégation de l'UE dans les pays Partenaires. Néanmoins, le REMDH s'inquiète du petit nombre de pays méditerranéens sélectionnés comme pays d'intérêt (seulement Israël, Gaza/Cisjordanie, Algérie, Tunisie et Turquie) et de la réduction des fonds disponibles pour ces pays et pour la Méditerranée en général. Il a aussi exprimé son inquiétude particulière sur le fait que le Maroc ne soit pas considéré comme une zone de priorité.

c. Forum de discussion de l'UE sur les Droits de l'Homme

* Le 20-21 décembre, le Forum de discussion de l'UE sur les Droits de l'Homme s'est tenu à Copenhague. Les membres présents étaient Pierre Barge (LDH), Morten Kjaerum (DIHR), Margit Schmidt (Bruno Kreisky Forum), Panayote Dimitras (GHM), José Martin (Acsur), Iain Byrne (Essex), en outre Marit Floe Joergensen, Sandrine Grenier et Marc Schade-Poulsen du secrétariat, ainsi que des membres associés d'organisation internationales de droits de l'Homme.

d. Les réunions du Conseil d'Association.

En relation avec la signature d'Accords d'Association entre l'UE et l'Algérie et l'UE et le Liban le 23 Avril 2002, le REMDH a sponsorisé une conférence de presse à Valence le 22 avril 2002 de familles de disparus en Algérie et au Liban qui était organisée par le membre du REMDH SOLIDA, ainsi que Le Collectif des Familles des Disparus en Algérie.

Le REMDH a plaidoyé activement pour les droits de l'Homme dans les accords d'association entre l'UE et l'Algérie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Pour les activités, veuillez regarder les pays ci-dessous.

e. Le Parlement Européen

Le 10 septembre 2003, le Vice-président du REMDH Kamel Jendoubi (avec Amnesty International, Human Rights Watch et la FIDH), a participé à un débat sur l'impact du 11 septembre sur les droits de l'Homme, organisé au parlement Européen par les groupes de droits de l'Homme du "Comité des Affaires Etrangères" (AFET). Le REMDH a aussi eu des contacts informels réguliers avec les Membres du PE et les administrateurs du PE sur différents sujets pertinents.

Plus tôt en 2003, le Parlement Européen préparait un rapport sur les programmes MEDA. Le REMDH était en contact avec les membres du Parlement Européen pour agir en faveur d'un renforcement des considérations des droits de l'Homme dans le rapport. Le 3 juin le Parlement Européen a adopté le rapport Pietrasanta sur les programmes MEDA 2002, qui contient de nombreux paragraphes importants sur les droits de l'Homme et les droits de la femme, qui correspondent aux recommandations du REMDH. Pour les autres activités, veuillez regarder sous thèmes et pays.

f. L'Assemblée Interparlementaire Euro-Méditerranéenne.

En préparation de l'Assemblée Interparlementaire Euro-Méditerranéenne, le REMDH a établi des contacts informels pour agir en faveur d'une mise en place d'un sous-comité sur les droits de l'Homme dans le cadre de l'Assemblée.

Le group de travail FPEM (EMPF) sur les migrations s'est tenu à Bruxelles le 4 mars. La Déclaration REMDH de Trieste sur les migrations a été distribuée aux participants par le Secrétariat du Parlement Européen.

g. Autres Initiatives

* Au cours de l'année, le REMDH a tenu plusieurs réunions bilatérales avec d'autres ONG et organisations basées à Bruxelles, en particulier des ONG de droits de l'Homme, afin de coordonner les actions. Sandrine Grenier a régulièrement participé aux réunions du Groupe de Contact de droits de l'Homme UE-ONG ainsi qu'à des réunions d'ONG de droits de l'Homme et de prévention des conflits. Sandrine Grenier a aussi participé aux réunions ordinaires du groupe d'ONG de Droits de l'Homme, Démocratie et Prévention des Conflits qui, entre autre, prépare les réunions avec les unités droits de l'Homme de la DG Relex et d'EuropAid à la Commission Européenne. Au printemps, ce groupe d'ONG a transmis un document à la Convention sur le Futur de l'Europe. De plus, le REMDH a rejoint le Réseau d'ONG de droits de l'Homme dans une déclaration avec commentaires et recommandations envoyée aux membres de la Convention sur les premiers articles du Traité transmis à la Convention.

* Le REMDH, représenté par Sandrine Grenier et Marc Schade-Poulsen ont invité des ONG basées à Bruxelles (AI, FIDH, OMCT, HRW) à une réunion le 7 avril pour présenter son travail sur les programmes MEDA et pour discuter de la politique de l'UE envers les pays méditerranéens et des nouvelles initiatives de la Commission susmentionnées. Les questions suivantes ont été abordées : Les programmes MEDA, la Communication de la Commission Européenne sur une Europe Elargie, la politique de l'UE en matière de droits de l'Homme en progrès dans la Méditerranée, l'intégration des droits de l'Homme et le processus de réforme du forum civil EuroMed.

* Le REMDH, représenté par Colm Regan et Marc Schade Poulsen a eu des réunions avec le Ministère Irlandais des Affaires Etrangères les 10 et 11 septembre 2002 pour présenter le travail du REMDH et explorer des moyens de coopération possibles.

* Le REMDH, représenté par Marc Schade-Poulsen, a fait une présentation à la conférence: Sécurité, Stabilité et Coopération Méditerranéenne, Un Problème pour toute l'Europe, à Stockholm, en Suède, les 19 et 20 septembre 2002. Marc Schade-Poulsen a aussi rencontré Zahir Jamal, Chef de la Division Programmes Régionaux du PNUD à une réunion à Copenhague le 2 décembre 2002 et a participé à une conférence à Potsdam Dialogues de Printemps 2003 de la Fondation Développement et paix sur « La Politique de Voisinage de l'UE Elargie : Stabilité et Prospérité comme Objectifs Réalistes », en Allemagne du 10 au 12 avril 2003.

Le REMDH, représenté par Marit Floe Jorgensen, a donné plusieurs conférences à Malmoe Hogskola (université) en Suède sur les droits de l'Homme dans la région méditerranéenne après le 11 septembre.

5. FORUM CIVIL

Depuis la participation du REMDH à l'organisation de la première réunion du Forum Civil EuroMed traitant systématiquement des droits de l'Homme (Stuttgart, 1999), les Forums Civils sont une part intégrante du travail du REMDH et une partie importante de son identité. Participer activement aux forums Civils a été un moyen de promouvoir et de présenter les questions relatives aux droits de l'Homme non seulement à la société civile au sens large mais aussi aux gouvernements du PEM et aux institutions de l'UE. Le travail sur les Forums Civils a aussi été un moyen d'atteindre d'autres parties de la société civile EuroMed et d'élargir des alliances en conformité avec le plan d'action du REMDH, sur des questions relatives à la participation de la société civile au processus de Barcelone, qui sont liées à la liberté de réunion et d'expression.

Pourtant par le passé le REMDH et un nombre grandissant d'acteurs clés ont été de plus en plus mécontents des méthodes d'organisation es Forums Civils et de leur manqué d'impact politique sur les décideurs et la société civile en général.

Plan d'Action

Dès que les dates et lieu du 5ème Sommet du PEM seront connus, le REMDH prendra contact avec les partenaires et représentants pertinents pour garantir une contribution forte des droits de l'Homme à la réunion. Par ailleurs, il s'efforcera de renforcer les rencontres directes entre les représentants de la société civile et les gouvernements avant, pendant et après les

sommets.
Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes.
Objectif Général
Le Forum Civil devient un événement régulier basé sur des structures démocratiques et participatives dont les recommandations sont activement transmises aux Réunions Ministérielles du PEM et qui présente les droits de l'Homme clés comme priorité.
Objectif à mi-parcours
Une structure des Réseaux EuroMed représentant une société civile indépendante se réunit régulièrement pour assurer le suivi dans le but d'élargir la participation de la société civile "critique" dans le processus de Barcelone.
Réalisé
<ul style="list-style-type: none"> o Etablissement d'une Plateforme Non gouvernementale pour le Forum Civil EuroMed avec une contribution en matière de droits de l'Homme et avec le REMDH comme Secrétariat temporaire.
Non réalisé
<ul style="list-style-type: none"> o Pas encore de réunions régulières d'une structure de la société civile EuroMed formelle.

Conscients de ces problèmes, les anciens et nouveaux organisateurs des Forums Civils – réseaux, institutions, fondations et ONG y compris le REMDH – se sont réunis en marge du et après le Forum Civil de Valence en avril 2002 pour discuter de la manière de renforcer le format du Forum Civil.

Aux réunions, il a été convenu de revoir le format des Forums et d'entamer des dialogues informels sur la façon d'organiser les réunions d'une manière plus constructive et sur la façon de renforcer la participation de la société civile dans le processus de Barcelone.

Par la suite et après plusieurs consultations informelles dans lesquelles Kamel Jendoubi, Driss El Yazami et Marc Schade-Poulsen ont représenté le REMDH, le Réseau a pris l'initiative d'organiser un atelier sur la renforcement des Forums Civils Euro-Méditerranéens les 29 et 30 novembre 2002 à Bruxelles.

Environ quarante représentants d'organisations ayant participé aux forums civils précédents y ont assisté. Ils ont approuvé le contenu d'un document conceptuel sur la manière de renforcer la durabilité des forums civils et ont convenu qu'un groupe central composé de quatre réseaux Euro-Méditerranéens existants (sur les droits de l'Homme, la culture, l'environnement et les syndicats) prendrait en charge le suivi temporaire comprenant une révision du document conceptuel en insistant sur un processus de consultation inclusif et à partir des acteurs dans la région. Les membres ordinaires et associés du REMDH présents à la réunion étaient. Mohammed Chafiq (Espace Associatif), Bahey El Din Hassan (EC, CIHRS), Kamel Jendoubi (EC, CRLDHT), Gaby Juen (Amnesty International – Bureau de Bruxelles), José Martin (Acsur), Theocharis Papamargaris (GCIDS), Gregory Vallianatos (GHM), Reyhan Yalcindag (IHD), Driss El Yazami (EC, LDH, FIDH) et Marc Schade-Poulsen.

En guise de suivi de l'atelier de Bruxelles des 29 et 30 novembre 2002 et en coopération avec les réseaux susmentionnés, le REMDH a organisé une deuxième réunion sur la structure et la réforme du processus des Forums Civils Euro-Méditerranéens du 31 janvier au 2 février 2003 à Bruxelles, qui a réunit environ 35 représentants de réseaux régionaux et d'institutions clés impliqués dans le Processus de Barcelone.

Les participants ont discuté de questions relatives à:

- La société civile et l'évaluation du Partenariat Euro-méditerranéen (PEM)
- Les Préoccupations Communes et les Buts de la Société Civile Euro-Méditerranéenne.
- Les Thèmes, les Priorités et la Continuité des Forums Civils
- Garantir un processus participatif et un impact politique des Forums et ses retombées sur la société civile Euro-Méditerranéenne.

En conclusion de la réunion les participants ont adopté un Document Stratégique et ont convenu d'établir une "*Plateforme Non gouvernementale pour le Forum Civil EuroMed*" avec comme buts généraux de 1. Discuter des Préoccupations communes, 2. Définir un programme politique sur cette base et 3. d'Agir en faveur de l'adoption de ce programme par les gouvernements du PEM y compris le renforcement de la participation de la société civile dans le processus décisionnel du PEM.

Les participants ont établi un groupe de suivi ad hoc et ont demandé au REMDH d'assurer le secrétariat temporaire de ce groupe. Les membres de ce groupes sont actuellement : Rania Laham (Mossawa Center); Ameer Makhoul (Ittijah) ; Driss El-Yazami (FIDH/REMDH); Farid Yaker (ENDA), Ghislaine Glasson Deschaumes (Transeuropéennes), Giovanna

Tanzarella (Fondation René Seydoux), Hajo Lanz (Friedrich Ebert Stiftung); Jean-François Courbe (Confédération des Syndicats Européens); Kamel Jendoubi (REMDH); Marc Schade-Poulsen (REMDH); Mohammed Chafiq (Espace Associatif); Mourad Allal (Forums Civils de Bruxelles et Marseille); et Patricia Jimenez (Heinrich Boell Stiftung).

La première tâche du groupe a été de contacter les présidences grecques et italiennes ainsi que la Commission Européenne pour leur demander de soutenir le travail de la Plateforme. Le groupe de Suivi s'est réuni par la suite à Paris le 6 avril 2003 pour discuter de la préparation du Forum Civil de Chania du 1^{er} au 4 mai 2003 et du Forum Civil de Naples prévu pour novembre 2003. Le groupe a convenu d'envoyer des lettres aux gouvernements grecs et italiens exprimant leurs préoccupations concernant la préparation en cours du Forum Civil et leur demandant du soutien pour la Plateforme.

Par la suite, des représentants de la Plateforme ont participé au Forum Civil sur le Dialogue des Cultures et des Civilisations à Chania du 1^{er} au 4 mai 2003. Pendant le Forum une réunion a eu lieu entre les représentants de la Plateforme, de la Commission et du Laboratorio Mediterraneo, l'organisateur italien nommé pour le prochain Forum Civil à Naples. Elle a eu pour but d'explorer les possibilités de coopération entre la Plateforme et le Laboratorio dans l'organisation du Forum Civil de Naples.

Le groupe de suivi s'est réuni à Paris le 5 juin 2003 pour évaluer les conclusions de la réunion des participants de la Plateforme avec le Laboratorio Mediterraneo et a publié une déclaration sur les conditions pour organiser un forum civil inclusive, transparent et participatif.

Il en a résulté une rencontre entre les représentants de la Plateforme, les organisateurs Italiens du forum civil à Naples, les anciens opérateurs de Forums Civils et la Commission Européenne à Bruxelles le 8 juillet 2003. Ils ont convenu de participer à un Comité de Pilotage du Forum Civil. Le Comité de Pilotage serait responsable de tous les aspects de l'organisation du Forum Civil de Naples, c'est-à-dire de l'organisation générale, du choix des thèmes, des critères d'invitation/de participation, des aspects budgétaires etc. alors qu'un comité italien (La Fondazione Laboratorio Mediterraneo) prendrait en charge tous les détails logistiques, techniques et administratifs pour garantir un déroulement sans heurts du Forum Civil.

Les membres du Comité de Pilotage sont : Mourad Allal (Coordinateur de la Plateforme), John Hontelez (Bureau Européen de l'Environnement), Ameer Makhoul (Ittijah et Réseau Palestinien d'ONG), Abdelmaksoud Rachdi (Espace Associatif et Chouala), Marc Schade-Poulsen (REMDH), André Claret (IEMED), Gregory Vallianatos (Moniteur Helsinki Grec), Andrea Amato (IMED), Michele Capasso (Laboratorio Mediterraneo), Wassila Tamzali (Maghreb Egalité 95), Souad Triki (AFTURD), et Rachid Khedim, représentant du Forum des Syndicats EuroMed.

Les sujets proposés (soumis aux consultations nationales) pour la discussion à Naples étaient: le développement durable (y compris les questions liées à l'emploi), la bonne gouvernance et le renforcement de la société civile. Deux thèmes horizontaux seraient l'expansion de l'Union Européenne et les nouvelles politiques vis-à-vis des pays voisins ; et la situation dans la région à près la guerre en Irak.

En préparation du Forum Civil la Plateforme a prévu de tenir une série de consultations nationales sous la responsabilité du comité de pilotage pour garantir une implication maximale de la société civile à la fois dans l'élargissement et la formalisation de la Plateforme et dans la réunion de Naples.

Au moment de la finalisation de ce rapport le groupe de Pilotage s'était réuni une fois et a convenu du programme général et des critères de participation au forum Civil, et la Plateforme a amorcé une série de réunions consultatives innovatrices avec la société civile dans la région EuroMed. Néanmoins, jugeant que les garanties pour une organisation convenable du Forum Civil à Naples n'étaient pas remplies, la Plateforme a décidé de dissocier le processus de la Plateforme de l'organisation de la réunion de Naples.

* Parallèlement au processus du Forum Civil EuroMed, le REMDH a aussi suivi le développement du Forum Social Méditerranéen. La Première Assemblée Préparatoire du Forum Social Méditerranéen s'est tenue au Maroc les 3 et 4 mai 2003 avec la participation d'organisations de pays méditerranéens, dont José Martin d'Aczur, Mourad Allal et

Khémis Ksila au nom du REMDH. La réunion a traité de la structure et des principes du Forum Social Méditerranéen. Néanmoins, le résultat de la réunion et la façon dont elle a été conduite par les organisateurs ont été contestés de part et d'autre et le processus attend une clarification.

Le REMDH était représenté (par Mourad Allal) à la deuxième assemblée internationale à Naples du 4 au 6 juillet 2003. Le nombre de participants était plus grand et plus diversifié qu'à Rabat : 150 participants, y compris certains pour la première fois, d'Égypte, de Grèce, d'Israël, du Liban, de Palestine et de Turquie. Les questions suivantes étaient à l'ordre du jour :

- Les échanges entre les réseaux sur des thèmes spécifiques (les femmes, la culture, les migrations, l'environnement etc.)
- Les réunions des groupes de travail établis à Rabat (programme, élargissement et communication, logistique et finances)
- Séances plénières sur des questions générales (évaluation du Partenariat EuroMed, OMC, etc.) à partir du rapport de la première Assemblée et des propositions des groupes de travail.
- Une manifestation en relation avec la réunion des Ministres des Transports EuroMed.

Au moment de la finalisation de ce rapport le lieu prévu pour la prochaine réunion était l'Égypte.

Le REMDH a pris les devants dans le lancement d'un processus de Forum Civil Arabe lié à la Ligue Arabe: Début 2003, l'Institut du Caire pour l'Étude des Droits de l'Homme, en partenariat avec le REMDH et la FIDH, a reçu une subvention importante de la Commission de l'UE pour un projet intitulé "Améliorer le Rôle de la Société Civile dans les Réformes Politiques et les Droits de l'Homme dans la Région Arabe". L'objectif principal du projet est de maximiser la contribution de la société civile en matière de démocratisation et de réformes politiques et législatives au niveau arabe régional. Le projet proposé fait partie d'une entreprise stratégique plus large qui cherche à amorcer une dynamique régionale pour la démocratisation et la revitalisation de la société civile arabe. Il comprend une série de réunions de la société civile prévus à des moments stratégiques en relation avec les Sommets de la Ligue Arabe. Les membres exécutifs du REMDH Bahey El Din Hassan, Kamel Jendoubi et Driss El Yazami sont membres du groupe de travail préparatoire.

Une réunion importante dans ce contexte a été la conférence sur la Charte Arabe des Droits de l'Homme tenue du 10 au 12 juin 2003 à Beyrouth au Liban, à laquelle les membres du REMDH Kamel Jendoubi, Aktham Naisse, Abdel Hussain Shaban, Raji Sourani, Abdelaziz Bennani, Amina Lemrini, Mokhtar Trifi, Wadih Al Asmar, Khémis Ksila ont participé ainsi que Essam Hassan et Ahmad Fathi Adel Hadi. La conférence, organisée par l'Institut du Caire pour l'Études des Droits de l'Homme (CIHRS) et « Adl », en coordination étroite avec le REMDH et la FIDH, a publié une déclaration importante qui est disponible au CIHRS et au REMDH. Une deuxième réunion importante a eu lieu en France sur « les manières pratiques de réformer le discours religieux », une réunion spéciale de consultants organisée par le CIHRS en coopération avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et le REMDH. La réunion a publié une déclaration intitulée « Pas de nouveau discours religieux sans réforme politique complète ».

* Marc Schade-Poulsen au nom du REMDH a participé à une réunion de lancement de la Plateforme EuroMed de la Jeunesse à Malte du 17 au 21 septembre 2003. En dehors de la partie formelle, l'évènement de lancement comprenait une foire d'information sur les organisations présentes, informations sur la Plateforme de la Jeunesse et pratiques utiles dans le Programme Jeunesse EuroMed. La Plateforme de la Jeunesse est un programme EuroMed commissionné au gouvernement de Malte et coordonné par la Plateforme Euro-Méditerranéenne de la Jeunesse à Malte.

6. DIALOGUE AVEC LES GOUVERNEMENTS

Plan d'Action

Le Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme cherchera à promouvoir l'établissement de dialogues sur les droits de l'Homme dans le plus grand nombre de secteurs possible dans le cadre du processus de Barcelone. Dans cette optique, le REMDH va assister les membres du réseau à créer des dialogues au niveau national, et va utiliser la dimension internationale du réseau pour s'engager dans des dialogues avec les gouvernements en supplément ou alternativement à un dialogue uniquement domestique. Avant la 5^{ème} assemblée générale, il produira un document évaluant les résultats des initiatives à ce niveau afin de stimuler des discussions sur la manière d'avancer dans ce domaine. Concernant le dialogue mené par les membres du réseau, il va élaborer des outils comprenant de bons exemples et méthodologies qui tiennent compte des différentes traditions religieuses et

culturelles et des différentes approches aux dialogues.
Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes.
Dialogue avec les gouvernements
Doit être incorporé aux stratégies thématiques et par pays du REMDH.

7. LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET D'EXPRESSION ET LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME.

Avant la réunion de l'AG à Marseille, le travail du REMDH sur les défenseurs des droits de l'Homme, la liberté d'association et d'expression s'était concentré sur l'établissement d'une Plateforme EuroMed pour traiter de la question de la liberté d'association. De plus, le REMDH est intervenu à plusieurs occasions dans des affaires individuelles et collectives, et a largement coopéré avec les institutions nationales et internationales pour les droits de l'Homme.

Le REMDH n'a pas encore établi de travail systématique au niveau régional sur la liberté d'association avec les membres. Néanmoins, le Réseau a renforcé son travail en élargissant ses alliances sur les questions de libertés publiques par le biais du travail sur la réforme des Forums Civils (voir plus haut) et en promouvant l'établissement de la Fondation EuroMed pour les Droits de l'Homme.

a. Coopération avec les ONG internationales

Plan d'Action

- Le REMDH va appeler les ONG internationale majeures dans le domaine des droits de l'Homme travaillant dans la région à tenir une réunion annuelle pour discuter de comment améliorer les activités de coordination, ainsi que des priorités pour le travail dans la région. Par ailleurs, il va poursuivre sa pratique de coopérer avec les organisations internationales et ses membres pour l'envoi de missions dans les procès clés et au niveau des appels urgents.
- Le REMDH va finaliser une proposition de statuts pour la Fondation avant la 5ème Assemblée Générale, comprenant la proposition d'affecter les cotisations des membres du REMDH à la fondation.
- Le REMDH va encourager les organisations membres et partenaires à diriger un séminaire/atelier dans le but d'établir un réseau EuroMed.
- En guise de suivi du séminaire de Casablanca sur la Liberté d'Association, le REMDH va demander la tenue d'une réunion des participants clés afin de garantir la mise en oeuvre des recommandations du séminaire.
- Le REMDH va promouvoir l'idée d'organiser un séminaire sur la liberté d'expression dans la région Euro-Méditerranéenne afin d'établir une plateforme et un programme de travail dans ce domaine.

Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes

Objectif Général

Respect en théorie et en pratique du PIDCP et de la Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'Homme.

Objectif à mi parcours

Augmenter la capacité financière des ONG a entreprendre des actions locales et régionales efficaces afin de promouvoir les libertés publiques.

Réalisé

- Une proposition finale pour l'établissement d'une Fondation EuroMed pour les Droits de l'Homme
- Un document d'orientation politique pour travailler sur la liberté d'association est établie.
- Le REMDH consulte régulièrement les ONG internationales
- Le REMDH répond régulièrement aux membres quand ils font l'objet d'attaques.
- Le REMDH surveille les procès de manière irrégulière
- Le REMDH s'occupe des questions de protection des défenseurs, de la liberté d'expression et d'association de manières irrégulière
- Le REMDH a établi de larges alliances avec d'autres réseaux EuroMed sur la question des libertés publiques.

Non réalisé

- L'établissement d'une Fondation pour les Droits de l'Homme
- Un travail systématique sur la liberté d'expression et d'association et sur la surveillance des procès.

La Fondation EuroMed pour les Défenseurs des Droits de l'Homme

En novembre 2001, le REMDH a finalisé une proposition d'étude sur la faisabilité de l'établissement d'une Fondation EuroMed pour les Droits de l'Homme. Le projet était financé par DANIDA et mis en oeuvre de mai à juillet 2002 par deux consultants, Jacob Gammelgaard (Ruleoflaw Consult) et Khémais Chamhari (consultant expert et membre individuel du REMDH) avec l'assistance du Secrétariat du REMDH.

Les consultants se sont réunis initialement à Copenhague le 14 mai 2002. Puis à l'AG, la question de la Fondation Euro-Méditerranéenne pour les Droits de l'Homme a été abordée dans un des ateliers et les consultants ont mené des entrevues avec les membres du REMDH. Sur ce, les consultants ont menés des visites sur le terrain dans des pays de la région, et ont conclu par une réunion à Copenhague le 15 août 2002 avec un représentant de DANIDA, Kamel Jendoubi et Marc Schade-Poulsen.

L'étude sur la faisabilité a été finalisée en octobre 2002, recommandant l'établissement d'une Fondation. DANIDA a approuvé le rapport en octobre 2002 en considérant que les consultants avaient rempli leur tâche. Parallèlement, le Comité Exécutif du REMDH a validé le rapport lors de sa réunion à Istanbul les 5 et 6 octobre 2002 et a confirmé qu'il était prêt à assumer la tâche d'établir la Fondation. Il a nommé Kamel Jendoubi comme rapporteur responsable du suivi de la réunion du CE et de préparer un plan d'action et un calendrier pour l'établissement de la Fondation. Un calendrier pour l'établissement de la Fondation a été préparé et un expert en droit des fondations et des associations M. Eskil Trolle (Bech-Bruun et Dragsted) a accepté de préparer la rédaction des statuts de la Fondation en attendant la réponse détaillée de DANIDA à l'étude.

Le REMDH, représenté par Marc Schade-Poulsen, a rencontré le Ministre Danois des Affaires Etrangères le 27 janvier pour parler de l'établissement d'une Fondation Euro-Méditerranéenne pour les Droits de l'Homme, après quoi une proposition pour les statuts, le mandat et les principes pour identifier une assemblée constituante de la Fondation ont été convenus par le CE à Florence. Puis, à sa réunion à Belfast, le Comité Exécutif du REMDH a finalisé une proposition de mandat et statuts d'une Fondation Euro-Méditerranéenne pour les Droits de l'Homme qui doit être transmise aux membres du REMDH pour discussion et le Ministère Danois des Affaires Etrangères a accepté la proposition de projet et est d'accord pour financer 1/3 du budget de la fondation la première année.

Depuis, des réunions se sont tenues pour rassembler le capital nécessaire et identifier des membres du Conseil d'Administration de la Fondation. ***Le mandat et les statuts de la Fondation sont joints en annexe à ce rapport pour discussion et approbation à l'Assemblée Générale à Malte.***

b. Autres initiatives

* A la suite d'une forte demande pour la Déclaration de Casablanca d'octobre 2000 sur la Liberté d'Association dans la région Euro-Méditerranéenne, le REMDH a décidé de sortir une réimpression en juin 2002.

* Du 18 au 21 septembre 2002 en Crète, le REMDH, représenté par Marit Floe Joergensen, a participé à une retraite organisée par l'Académie Orthodoxe de Crète en coopération avec la Fondation Martin Ennals. La retraite a rassemblé environ quarante représentants qui ont évalué les conséquences, défis et nouvelles opportunités pour les défenseurs des droits de l'Homme après le 11 septembre. Le document final de la retraite est disponible au Secrétariat du REMDH.

* D'autres actions liées à la liberté d'association, la liberté d'expression et les défenseurs des droits de l'Homme sont retracés ci-dessous dans les questions par pays.

8. JUSTICE

A la réunion du CE à Madrid en 2001, le CE a approuvé une proposition d'établir un groupe de travail sur la justice qui s'est réuni par la suite à Bruxelles le 7 janvier 2002. A la réunion de Bruxelles il a été décidé de développer un document conceptuel qui sera présenté à l'Assemblée Générale, pour suivre le travail de l'UE en matière d'affaires Intérieures et de Justice et pour poursuivre la diffusion des recommandations de la conférence EuroMed d'Uppsala de 2001 sur l'Accès à la Justice. Il a aussi été décidé de préparer un rapport d'étude sur la justice dans la région Euro-Méditerranéenne, qui devrait être suivi d'un séminaire. Le document conceptuel a été présenté à l'atelier sur la justice à l'AG d'Athènes et le rapport de la conférence sur "l'accès égal à la justice dans la région Euro-Méditerranéenne" a été publié un mois plus tôt et distribué à l'AG. Les participants sont tombés d'accord sur la priorité de retracer la situation de la justice dans la région et de poursuivre avec un séminaire régional se concentrant sur les actions futures (c'est-à-dire en utilisant le même format que le travail du REMDH sur le droit des femmes).

<p>Plan d'Action</p> <p>Afin d'amorcer une dynamique dans le domaine de la justice, le REMDH va promouvoir l'idée parmi ses membres de renforcer les efforts de surveillance des procès au niveau local et de renforcer les centres de conseils juridiques; de soutenir un dialogue accru entre le Nord, le Sud et l'Est de la Méditerranée sur la manière d'avancer vers des standards communs dans la région. Il va collaborer avec les gouvernements danois, finlandais et suédois pour l'organisation d'une conférence régionale en avril 2001 sur l'accès égal à la justice afin d'observer les progrès dans ce domaine; d'arriver à un accord sur les standards communs et les changements nécessaires; de discuter des méthodologies et mécanismes pour la promotion d'un accès égal à la justice au sein du processus de Barcelone. La REMDH va établir un groupe de travail pour soutenir les organisateurs de la conférence et le comité de suivi.</p>
<p>Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes</p> <p>Objectif général</p> <p>Gouvernance selon les principes de l'état de droit, indépendance complète de la justice et égal accès à la justice du peuple. Ceci comprend l'adoption d'un plan d'action par le PEM pour la promotion d'une justice indépendante. Etablissement de centres de conseils juridiques par les ONG de droits de l'Homme dans tous les pays EuroMed. Etablissement d'un réseau EuroMed de surveillance de Procès Equitable.</p> <p>Objectif à mi-parcours.</p> <p><i>Etablir et promouvoir un rapport sur le pouvoir judiciaire dans la Méditerranée et un plan d'action pour promouvoir l'état de droit dans le contexte du PEM.</i></p> <p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la Conférence sur l'Accès à la Justice publié. • Programme initial du REMDH sur la justice adopté à la suite de la réunion du groupe de travail de Bruxelles en 2002 et de la réunion de l'AG d'Athènes. • Groupe de Travail sur la Justice établi. • Financement obtenu pour le rapport et le séminaire régional. • Projet de recherche en cours. <p>Non réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport final et séminaire sur la justice • Futur plan d'action y compris pour les centres de conseils juridiques et les réseaux de surveillance des procès.

Au cours de l'automne le REMDH a eu des réunions et des contacts réguliers avec SIDA qui ont débouché sur un soutien financier pour son programme sur la justice.

Un groupe de travail du REMDH sur la justice s'est réuni les 9 et 10 mai 2003 à Paris, généreusement hébergé par Penal Reform International. La priorité de la réunion était d'établir les thèmes principaux et les termes de références pour un rapport sur l'état de la justice dans la région Euro-Méditerranéenne qui a pour but d'évaluer la relation entre le pouvoir judiciaire, l'accès à la justice et la démocratie et les conditions pour l'émergence d'un pouvoir judiciaire indépendant dans la Méditerranée. Cette évaluation devrait servir à réaliser l'objectif général de ce rapport, qui est de renforcer et d'octroyer des droits à la société civile au sens large pour qu'elle puisse agir dans le domaine de la justice et de faire des recommandations au PEM sur la manière de soutenir ce processus. Les grandes lignes de ce rapport ont été convenues et il se concentrera sur 6 points : 1. perspective générale, 2. organisation de la justice au sein de l'état, 3. le fonctionnement du pouvoir judiciaire y compris le statut des magistrats, 4. Procès équitable et 5. Accès à la justice. Il a été décidé de lancer le processus de recherche pour le rapport immédiatement.

A la suite du récent harcèlement de juges et avocats en Tunisie, le groupe a décidé d'envoyer une lettre de soutien au président du Barreau Tunisien, ainsi qu'une lettre exprimant de profondes préoccupations au Président de la République de Tunisie.

Les participants à la réunion du Groupe de Travail sur la Justice étaient: M. Hassan Jabareen (Adalah); M. Ignazio Juan Patrone (MEDEL, Italie); Mme. Marie Anne Swartenbroekx, (MEDEL, Belgique); Mme. Jennifer Geen (Comité des Droits de l'Homme du Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles); M. Adel Abdelatif (Programme de Bonne Gouvernance pour le Monde Arabe, PNUD); Abdelaziz Bennani (REMDH); M. Marc Schade-Poulsen (Secrétariat du REMDH); M. Mostafa Bouchachi (Ligue Algérienne des Droits de l'Homme); M. Georges Assaf (Institut des Droits de l'Homme, Association du Barreau de Beyrouth); M. Per Stadiq, (CIJ Suède et membre individuel du REMDH); M. Awad EL Mur (Conseiller,

Egypte); Mme Anna Bozzo (Membre individuel du REMDH); M. Ahmed Othmani (Penal Reform International); Mme. Dalila Romdhane (Penal Reform International); M. Nejjib Hosni (CNLT); M. Mohammed Mouaqit (Professeur, Maroc); et Mme. Line Gamrath Rasmussen (Secrétariat du REMDH).

Peu après la réunion, le REMDH a commissionné deux chercheurs, le Professeur Mohamed Mouaqit et la Consultante Juridique en Droits de l'Homme Sian Lewis-Anthony, pour rédiger le rapport sur l'état de la justice dans la région Euro-Méditerranéenne. L'équipe de recherche a rencontré Marc Schade-Poulsen à Copenhague le 6 juin 2003. Les 3 et 4 juillet 2003 à Bruxelles, en préparation du rapport, Sian Lewis-Anthony et Sandrine Grenier ont rencontré plusieurs représentants d'institutions européennes s'occupant de questions politiques et des programmes de l'UE sur la justice dans la région.

Des questionnaires sont entrain d'être envoyés à plusieurs personnes de référence dans la région pour aider les chercheurs dans leurs analyses. George Assaf (Liban), Mustapha Bouchachi (Algérie), Negad El Borai (Egypte), et Rina Rosenberg (Israël) sont parmi les personnes de référence qui contribuent à ce rapport. On projette de tenir une réunion du groupe de travail du REMDH sur la justice en décembre pour faire le suivi des questionnaires, faire de plus amples contributions au rapport et identifier les participants à un séminaire régionale début 2004.

9. LES DROITS DE LA FEMME

Les droits de la femme ont été débattus de manière récurrente aux Assemblées Générales du REMDH et des membres ont proposé d'établir un groupe de travail sur les droits de la femme sous l'égide du REMDH. D'autres ont ressenti que le défi majeur reposait dans l'intégration des questions relatives aux droits de la femme dans toutes les activités en matière de droits de l'Homme et dans le besoin d'éviter de les confiner à une sphère séparée. Néanmoins, il a été convenu que le premier pas devrait être l'identification des questions prioritaires, des activités en cours et des réseaux et organisations existantes travaillant dans le domaine des droits de la femme dans la région EuroMed. Ainsi, on s'accorde à dire que le REMDH doit identifier la valeur ajoutée qu'il pourrait apporter aux travaux en cours.

Plan d'Action

Le REMDH va baser ses travaux futurs sur les résultats de la conférence sur les droits de la femme qu'il prévoit de tenir avec la FIDH dans le but de passer en revue l'état actuel des violations des droits de la femme (institutionnelles, sociales et domestiques), évaluer les politiques du gouvernement visant à diminuer les discriminations contre les femmes, évaluer les problèmes majeurs que rencontrent les femmes en matière de migration et d'asile, rédiger des recommandations pour le Partenariat Euro-Méditerranéen.

Adopté à la réunion du CE à Istanbul à la suite de la réunion de l'AG à Athènes

Objectif général

Ratification sans réserve de la CEDF par tous les gouvernements du PEM et adoption de plans d'action pour la promotion de droits égaux pour la femme.

Objectif à mi parcours

Etablissement de lignes budgétaires spécifiques pour les projets relatifs aux droits de la femme et pour le développement du réseau EuroMed. Intégration des questions relatives aux droits de la femme dans le plan d'action du REMDH. Adhésion de groupes de défense des droits de la femme au REMDH et augmentation du nombre de femme dans le CE.

Réalisé

- Publication d'un rapport sur les droits de la femme
- Séminaire régional sur les droits de la femme
- Lancement d'un rapport et réunion du groupe de suivi sur les droits de la femme
- Recommandations du rapport inclus dans le rapport du Parlement Européen
- Financement spécifique de l'IEDDH pour les réseaux de femmes sous régionaux
- Cours d'été EDH comprend les droits de la femme

Non réalisé

- Plan d'action pour le suivi du rapport

En conséquence, un projet a été élaboré pour établir un rapport sur la situation des droits de la femme dans la région et sur le rôle du processus de Barcelone à cet égard, et, sur la base du rapport, pour organiser un séminaire qui coïncide avec la 5ème Assemblée Générale du REMDH. Le projet a été mis en œuvre depuis début 2002 par une équipe de recherche composée de Rabea Naciri (Maroc) et Isis Nusair (Palestine) avec le soutien de la Fondation Heinrich Boell.

Leur rapport préliminaire "Droits de la Femme dans la Région Euro-Méditerranéenne: Quel Partenariat ?", identifiant et retraçant les problèmes clés et les initiatives existantes ainsi que faisant une liste de recommandations pour une promotion plus étendue des droits de la femme dans le processus de Barcelone, a été transmis aux participants du séminaire d'un jour sur les droits de la femme à Athènes le 13 juin 2002. Le but de ce séminaire était de discuter du rapport et de ce fait susciter un débat sur la manière d'améliorer les questions relatives aux droits de la femme dans le cadre du Partenariat Euro-Méditerranéen. Des experts en matière de droits de la femme et des représentants d'organisations et de réseau de droits de la femme étaient invités ainsi que des membres du REMDH.

Le rapport a été par ailleurs examiné aux réunions du groupe de travail du REMDH sur l'éducation aux droits de l'Homme à Malte du 25 au 27 octobre 2002 et à Rome du 21 au 23 février 2003 et des suggestions ont été faites sur la manière d'utiliser le rapport dans l'éducation aux droits de l'Homme. A la suite de ça une invitation à concevoir la couverture du rapport ainsi qu'un poster a été mise sur le site internet en décembre.

Avec le titre « Intégrer les Droits de la Femme de la Région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord dans le Partenariat Euro-Méditerranéen » le rapport a été finalisé par les auteurs, en incorporant les commentaires précieux du séminaire d'Athènes et la version anglaise a été sortie le 5 juin 2003.

Le rapport a été présenté au Comité des droits de la Femme du Parlement Européen le 10 juin 2003. Le 11 juin, le REMDH a organisé une table ronde avec les membres du REMDH spécialisés sur les droits de la femme dans la région MOAN, des organisations internationales, des personnes de références, ainsi que des représentants des institutions de l'UE. Le but de la table ronde était de discuter de la manière de mettre en œuvre les recommandations du rapport sur les droits de la femme, en particulier par les institutions de l'UE, et de la manière dont les défenseurs des droits de l'Homme et de la femme et le REMDH peuvent renforcer les activités en matière de droits de la femme au sein du Partenariat Euro-Méditerranéen. Les membres du Réseau présents à la réunion étaient : Rabea Naciri (ADFM), Alya Cherif Chamhari (Maghreb Egalité 95), Jean Gallagher, 80:20 Educating and Acting for a Better World (Eduquer et Agir pour un monde Meilleur); Driss EL-Yazamil (REMDH/FIDH); Marit Floe Joergensen, Sandrine Grenier et Line Gamrath Rasmussen (toutes du Secrétariat du REMDH).

La recommandation première a été de lancer le rapport aux réunions sous régionales et d'améliorer les moyens des membres d'agir sur les mécanismes du PEM. Le REMDH considère actuellement la possibilité de co-organiser les réunions sous-régionales suggérées.

* Le REMDH, représenté par Sandrine Grenier, a participé le 25 mars 2003 à une réunion informelle organisée par la Fondation Heinrich Boell avec les représentants des institutions de l'UE sur la mise en œuvre du programme régional de l'UE pour Améliorer le Rôle de la Femme dans la Vie Economique

10. MIGRANTS, DEMANDEURS D'ASILE ET ECHANGE HUMAIN

Les travaux du REMDH en matière de migrants, de demandeurs d'asile et d'échange humain se sont concentrés avant tout dans un projet de conférence. A la suite des ateliers de la réunion de l'AG sur la migration et les réfugiés à Marseille en 2000, le CE a consenti à l'organisation d'un séminaire afin de faire le bilan du travail accompli et de voir quel rôle le REMDH devrait jouer. La conférence a eu lieu les 18 et 19 janvier 2002 à Trieste, sous le Haut Patronage du Ministère Italien des Affaires Etrangères (et aussi en coopération avec l'Institut MEDA à Trieste)¹. La conférence a produit un rapport qui est disponible sur le site internet du REMDH mais qui n'est pas parvenu à rassembler la synergie nécessaire pour des activités de suivi (voir le rapport d'activité de la réunion de l'AG à Athènes). Néanmoins, le REMDH poursuit ses efforts d'amélioration de ses activités dans ce domaine.

¹ Les membres du REMDH présents étaient: Ghassan Abdallah (PHRO), Mourad Allal (Forum des Citoyens de la Méditerranée), Nabil Azouz (FCTR), Abdelaziz Bennani (EC), Said El Bikri (OMDH), Anna Bozzo (membre individuel), Nazmi Gür (EC, IHD), Christopher Hein ((CIR)), et d'autres employés du CIR), Kamel Jendoubi (EC, CRLDHT), Angeliki Kotsantoni (GHM), Omar Mestiri (CNLT), Yousri Mustafa (CIHRS), Dominique Noguères (LDH), Eva Norstroem (EC; SRC), Theocharis Papamargaris (GCIDS), Philip Rudge (membre individuel), Samira Trad (membre individuel), Driss El Yazami (EC, LDH), Ali Zeidan (LLHR). Sandrine Grenier et Marc Schade-Poulsen (Secrétariat du REMDH).

<p>Plan d'Action</p> <p>Le REMDH va organiser un atelier avec la participation d'organisations membres, d'experts et de représentants d'autres organisations appropriées avec pour mandat de rédiger un programme pour: faire un suivi du plan d'action sur la Maroc dans le domaine de la migration du Comité des Représentants de l'UE; Acquérir une connaissance détaillée de la situation des migrants et de la protection des réfugiés dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, y compris des accords de réadmission entre l'UE et ses Partenaires Méditerranéens; Discuter et identifier les besoins de renforcer la coopération régionale entre les organisations de droits de l'Homme, les organisations de réfugiés, les organisations de migrants et les organisations de lutte contre le racisme, en particulier sur la question des migrants sans papiers.</p>
<p>Adopté par le CE à Istanbul</p> <p>Objectif général</p> <p>Ratification complète et intégration dans la législation et la pratique par les états membres des Conventions de Genève de 1954 et du Protocole de 1967, et de la Convention internationale sur la Protection des Droits des Travailleurs Migrants et des Membres de Leurs Familles. Mise en œuvre de programmes anti-discriminatoires actifs et complets. La liberté de mouvement dans la région.</p> <p>Objectif à mi parcours</p> <p>Etablissement d'un rapport et études de cas sur les droits des migrants et des réfugiés dans la Méditerranée. Etablissement d'un groupe de travail d'ONG à Bruxelles. Identification de correspondants dans la région. Etablissement du groupe de travail/de coordination REMDH.</p> <p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le REMDH a organisé une conférence sur la stratégie et la méthodologie à Trieste en 2002. • Une Plateforme de travail a été établie • Des missions en Israël et en Espagne ont été accomplies <p>Non réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de groupe de travail établi • Pas encore d'activités systématiques amorcées

* Sur la base des conclusions de la conférence de Trieste, un atelier sur les migrants et les réfugiés s'est tenu pendant l'AG. Il abordé la question de l'établissement d'un groupe de travail sous les auspices du REMDH sur cette question ainsi qu'un rapport retraçant la situation actuelle des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la région (en utilisant le même format que le rapport du REMDH sur le droits des femmes). A cette même occasion le REMDH a publié un communiqué de presse exprimant sa grande préoccupation au vu des violations graves et fréquentes des droits de milliers de demandeurs d'asile potentiels ou de migrants sans papiers vivants en Grèce et qui sont détenus en attente d'expulsion judiciaire ou administrative.

L'Atelier d'Athènes a été suivi d'une réunion sur la migration, les réfugiés et les demandeurs d'asile avec la participation de Driss El Yazami (CE, LDH) Eva Norstroem (CE, SRC), Theocharis Papamargaris (GCIDS), Sandrine Grenier et Marc Schade-Poulsen (Secrétariat du REMDH), à Copenhague le 29 août 2002. Le groupe a identifié les questions prioritaires sur la base des recommandations du groupe de travail à l'AG d'Athènes qui comprennent l'établissement d'un rapport général sur les questions relatives aux migrants et aux réfugiés autour de la Méditerranée, des rapports par pays sur des cas spécifiques, l'identification de correspondants dans les pays méditerranéens et l'établissement d'un petit groupe d'ONG à Bruxelles. Enfin, il a discuté des moyens d'assurer le financement des projets.

Par la suite, Driss El Yazami (CE, LDH), Theocharis Papamargaris (GCIDS) et Marc Schade-Poulsen (REMDH), ont rencontré des hauts représentants de l'Institut Grec sur les Politiques de Migration (IPM) nouvellement établi à Athènes le 19 décembre 2002 pour explorer des possibilités de coopération et d'échange. L'IPM a proposé de coopérer sur une base structurée une fois l'institut opérationnel. Depuis, des procédures internes au sein de l'Institut ont entravé les progrès dans ce domaine.

* Du 13 au 17 juillet 2002, le REMDH a envoyé Smain Laacher (sociologue), en mission d'enquête à Séville, en Espagne, pour observer la situation sociale et légale des immigrants sans papiers qui occupaient une partie de l'Université Pable de Olavida à Seville.

* Du 7 au 12 décembre 2002, le REMDH, en coopération avec la FIDH, a envoyé une mission d'enquête en Israël composée de M. Michel Ellman (juriste, conseil international de la FIDH) et M. Smain Laacher. La mission a recueilli des

informations sur la politique du gouvernement israélien en matière de trafic de travailleurs en Israël afin de déterminer si la politique et la pratique est en conformité avec les obligations d'Israël au regard de l'OIT et des conventions de l'ONU applicables et de son engagement en faveur des standards internationaux de droits de l'Homme dans la Déclaration de Barcelone. A la source de la mission était l'information qu' Israël est sur le point d'expulser environ 50,000 travailleurs migrants.

Le rapport de la mission d'enquête conjointe FIDH-REMDH en Israël a été publié en août et Septembre 2003 et a été intitulé Les Travailleurs Migrants en Israël : Une Forme Contemporaine d'Esclavage – une publication conjointe FIDH-REMDH.

* Le REMDH a signé un appel d'ONG pour le soutien de la ratification universelle de la Convention de l'ONU sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles.

11. L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

L'éducation aux droits de l'Homme (EDH) a été à l'ordre du jour de chaque Assemblée Générale du REMDH et a engendré le premier groupe de travail au sein du REMDH. Les activités EDH au nom du REMDH se sont ensuite principalement déroulées dans le cadre de ce groupe (GT EDH) pour le suivi de la politique et des recommandations adoptées par la réunion de l'AG.

Plan d'Action

Le REMDH va bâtir sur les résultats de l'atelier Bray sur l'éducation aux droits de l'Homme et va prêter attention au besoin de former ses membres à l'éducation aux droits de l'Homme pour garantir le développement de nouvelles générations de défenseurs des droits de l'Homme. En particulier, il va rédiger une Déclaration du REMDH sur l'Education aux Droits de l'Homme ; faire le bilan des activités et approches actuelles en matière d'EDH dans les pays représentés dans le Réseau ; élaborer et publier une liste annotée de sites internet relatifs aux droits de l'Homme ; développer un site du REMDH avec un contenu EDH effectif pour différents groupements etc. ; organiser des cours d'été annuels ou biannuels ; commissionner un recueil de documents et d'écrits clés dans le domaine des droits de l'Homme ; explorer les possibilités d'augmenter le nombre de programmes de formation dans un contexte Euro-Méditerranéen pour les nouvelles générations de militants des droits de l'Homme.

Adopté par le CE à Istanbul

Objectif général

Promotion de l'éducation aux droits de l'Homme en tant que partie intégrante des programmes scolaires et de droits de l'Homme dans la région Euro-Méditerranéenne. Ceci comprend une éducation appropriée des nouvelles générations de militants des droits de l'Homme aux valeurs et standards des droits de l'Homme. S'assurer que l'éducation aux droits de l'Homme est une partie intégrante des programmes mis en œuvre dans le contexte du processus de Barcelone, en particulier les programmes pour la jeunesse et les écoles, les programmes visant les représentants de la loi, le pouvoir judiciaire, les diplomates et les journalistes.

Objectif à mi parcours

Etablir des cours d'été de droits de l'Homme réguliers ; établir un site Web éducatif ; poursuivre la production d'un recueil de texte EuroMed sur les droits de l'Homme ; développer un document de politique pour le PEM.

Réalisé

- La tenue de réunions régulières du groupe de travail
- Document cadre établi
- Traduction du recueil de droits de l'Homme en arabe finalisée;
- Page de garde du site internet éducatif construite.
- Cours d'été sur l'EDH mis en place avec succès
- Production d'une série de photos sur les réfugiés palestiniens au Liban en cours de réalisation
- Document conceptuel sur l'EDH publié

Non réalisé

- Site internet EDH
- Publication d'un recueil sur les droits de l'Homme

* Du 25 au 27 octobre 2002, le groupe de travail sur l'éducation et la formation aux droits de l'Homme s'est réuni à Malte, avec la participation de Ruth Farrugia (Master Méditerranéen, Faculté de Droit, Université de Malte), Abdelmonim

El Gak (CIHRS), Omar Grech (Académie d'Etudes Diplomatiques, Université de Malte), Antonia Papadoupoulou (Moniteur Helsinki Grec), Colm Regan (CE, (80:20 Ireland), Natasha Shawarib; (Sisterhood is Global, SIGI- Jordanie), Antonio Stango, (Comité Helsinki italien) et Marit Floe Joergensen (Secrétariat du REMDH). Il a été décidé d'ouvrir un concours pour la conception d'une couverture ou d'un poster du REMDH pour le rapport sur les droits de la femme et de constituer une documentation sur les droits de l'Homme ainsi qu'une série de photos sur Sabra et Shatilla. Le groupe a avalisé le document de base sur l'EDH, qui a été par la suite présenté au Comité Exécutif. Le groupe a aussi abordé la tenue du premier cours d'été EDH du REMDH en septembre 2003 et la préparation en cours du Recueil de Droits de l'Homme par Wa'el Kheir.

La réunion suivante du groupe de travail EDH s'est tenue à Rome du 21 au 23 février 2003 avec la participation de Diego Bang (Institut Danois des Droits de l'Homme), Abdelbasset Ben Hassan (Institut Arabe des Droits de l'Homme, Tunisie), Ruth Farrugia, Omar Grech, Lina Osseiran (Fondation pour les Droits Humains et Humanitaires au Liban), Antonia Papadopolou, Colm Regan, Nadia Sebti (Centre de Documentation, Recherche et Formation, Maroc)), Natasha Shawarib, Antonio Stango et Marit Floe Jorgensen. Les membres du groupe ont donné des interviews à la Radio Vatican et ont participé à une réunion publique sur le REMDH, ses travaux sur l'éducation aux droits de l'Homme et sur les droits de l'Homme dans la région Euro-Méditerranéenne. Le groupe a aussi rencontré Anna Bozzo, membre individuel du REMDH, et des étudiants de l'Université Roma III.

A la réunion, le groupe a poursuivi ses discussions sur le recueil de Droits de l'Homme qui a été présenté à la Fondation pour les Droits Humains et Humanitaires au Liban et le Cours d'Été sur l'éducation aux droits de l'Homme. Il a eu par ailleurs des discussions initiales sur la planification stratégique pour 2004-2008.

Les travaux se sont poursuivis en Tunisie du 16 au 18 mai 2003 avec la participation de Abdelbasset ben Hassan, Ruth Farrugia, Omar Grech, Lina Osseiran, Antonia Papadopolou, Theresia Pedersen (Institut Danois pour les Droits de l'Homme), Colm Regan, Natasha Shawarib, Antonio Stango et Marit Floe Jorgensen.

Le groupe a convenu d'un calendrier pour la publication d'un recueil sur les Droits de l'Homme, sur le programme et les détails pratiques pour le Cours d'été, et des progrès ont été accomplis dans le projet de photos sur les camps de réfugiés de Sabra et Shatilla. Le groupe a aussi abordé les questions des critères pour être membre du groupe de travail EDH, comment promouvoir le rapport sur les droits de la femme dans le travail éducatif, et a convenu d'une version finale d'un document de base sur l'EDH. Le dernier jour le groupe de travail a assisté à une réunion à l'Institut Arabe des Droits de l'Homme sur l'intégration des droits de l'Homme dans les programmes scolaires.

Par la suite, Theresia Pedersen, Natasha Shawarib, et Antonio Stango se sont rendus au Liban du 22 au 28 juillet pour rencontrer des représentants de l'Organisation Palestinienne pour les Droits de l'Homme (OPDH) et d'autres groupes palestiniens qui travaillent sur le jeu de photos sur Sabra et Shatilla. Ils ont aussi rencontré Ruwayda Hajj de la branche libanaise de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme, discutant de la préparation du Cours d'Été REMDH sur l'EDH ainsi que Zoya Ruhana du Conseil Libanais pour Résister à la Violence contre les Femmes, et Lina Osseiran Beydoun de la Fondation pour les Droits Humains et humanitaires au Liban.

Le premier cours d'été du REMDH sur l'éducation aux droits de l'Homme s'est tenu au Liban du 7 au 12 septembre 2003. 15 participants ont été sélectionnés en majeure partie parmi les membres du REMDH et ont exploré différentes méthodologies pour travailler sur les droits de l'Homme avec les membres du groupe de travail. Colm Regan et John Johnston, (80 :20 Educating and Acting for a Better World), Wa'il Kheir et Lina Oseiran Beydoun, Omar Grech; Abdelmonim Al-Gak, Natasha Shawarib, Antonio Stango, Antonia Papadopolou, Joumana Merii (Women's Democratic Gathering), Sama Aweidah, Centre d'Etudes sur les Femmes, Palestine (et réseau Aisha Network), et Marit Floe Jorgensen ont été les facilitateurs.

Les objectifs du cours d'été étaient: de créer des moyens d'action au sein du REMDH dans l'Education aux Droits de l'Homme; de partager des expérience de travail et du savoir faire ainsi que l'expertise des membres et partenaires du Réseau; d'explorer et discuter du thème clé "Dialogue Interculturel" et ses implications pour l'éducation aux droits de l'Homme ainsi que de faire progresser l'agenda du REMDH sur les droits de l'Homme et en particulier l'agenda du Groupe pour l'Education aux Droits de l'Homme.

Le groupe s'est présenté à travers des créations artistiques le premier jour. Le deuxième jour, les discussions ont portées sur les valeurs des droits de l'Homme et les participants ont reçu les bases philosophiques, historiques religieuses et politiques des droits de l'Homme, à la suite de quoi ils ont examiné la Déclaration Universelle et les Pactes. Le quatrième jour, les droits de la femme ont été utilisés en cas pratique. Le rapport du REMDH sur l'intégration des femmes du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord dans le Partenariat Euro-Méditerranéen a été présenté. Le cinquième jour, les participants des sont divisés en groupes pour visiter le Conseil pour Résister à la Violence contre les Femmes, le Centre de Recherche Pédagogique (qui travaille sur l'intégration des droits de l'Homme dans les programmes scolaires) et l'Organisation Palestinienne pour les Droits de l'Homme (qui travaille sur le jeu de photos). Dans l'après-midi tous sont allés aux camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Shatilla. Le dernier jour du cour d'été a été consacré à partager les impressions sur les visites de terrain, à une présentation du travail du REMDH et à une évaluation du Cours d'Eté.

Un rapport du cours d'été va être préparé. Au moment de la finalisation du rapport d'activité, le document conceptuel sur l'EDH et le jeu de photos des camps de réfugiés palestiniens au Liban étaient en cours d'impression.

Pour les autres activités en matière d'EDH dans le cadre du REMDH, veuillez regarder sous Algérie et Syrie ci-dessous.

* Le REMDH a régulièrement recommandé à l'Institut Danois des Droits de l'Homme (DIHR) que les membres du Réseau assistent aux cours de formation biannuels sur les droits de l'Homme du DCHR. Des représentants de la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme, le Comité de Défense des Libertés en Syrie et l'Organisation Palestinienne pour les Droits de l'Homme ont assisté aux cours précédents.

12. AUTO-DETERMINATION ET LES DROITS DES REFUGIES

<p>Plan d'Action</p> <p>Le REMDH va promouvoir une discussion parmi ses membres afin d'aboutir à une stratégie dans ce domaine et afin d'identifier comment il peut contribuer a donner une valeur ajoutée aux activités en cours.</p>
<p>Adopté par le CE à Istanbul</p> <p>Objectif général</p> <p>Fin de l'occupation, application du droit au retour, établissement d'un Etat palestinien démocratique. Ceci implique que l'UE accepte la mise en œuvre des principes de la 4^{ème} Convention de Genève et la mise en application d'actions de protection de la population civile.</p> <p>Objectif à mi parcours</p> <p>Lancement d'une série d'événements s'adressant au public européen et aux décideurs dans le contexte du processus de Barcelone.</p> <p>Réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de trois réunions du groupe de travail • Finalisation de l'étude de faisabilité sur un Tribunal International des Droits de l'Homme sur la Palestine. • Missions en Palestine-Israël de manière irrégulière • Participation active au lobby de Bruxelles • Recrutement d'un coordinateur par intérim responsable de la communication interne, en particulier sur la Palestine. <p>Non réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuité des réunions des groupes de travail • Action régulière sur la Palestine

Pour les activités, veuillez regarder sous Palestine et Israël.

13. DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Dans le domaine des droits économiques et sociaux, le REMDH s'est concentré sur la sensibilisation à l'importance d'une approche basée sur les droits pour le développement économique et social au sein du processus de Barcelone et sur le développement des capacités parmi ses propres membres, chez les universitaires et dans les institutions sur l'interrelation et l'interdépendance des droits de l'Homme. Une réalisation majeure a été un séminaire de formation sur

les implications des programmes de financement MEDA qui s'est tenu en novembre 2001 et le rapport sur la même question (voir plus haut).

Plan d'Action Le REMDH va organiser un séminaire de formation pour ses membres sur le chapitre économique de la Déclaration de Barcelone, ses fondements idéologiques et sa relation avec la dimension droits de l'Homme du processus de Barcelone.
Adopté par le CE à Istanbul Objectif général Les droits économiques sociaux et culturels sont activement intégrés dans la protection et la promotion générale des droits de l'Homme. Ceci comprend la prise en compte complète de l'intégration des droits de l'Homme par les programmes MEDA et BEI et dans d'autres initiatives visant à créer prospérité et développement (y compris des initiatives concernant les zones de libre échange). Objectif à mi parcours Voir sous mécanismes.
Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Séminaire de formation et lancement du rapport sur les programmes MEDA réussis.• Préparation d'un atelier sur les droits économiques, sociaux et culturels à la Conférence EUI Méditerranée en avril 2004.
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Travail systématique dans ce domaine

Le rapport sur les implications pour les droits de l'Homme des programmes MEDA a été publié et est sorti en anglais le 22 octobre 2002, en français le 13 novembre 2002 alors que la version arabe a été finalisée en mars 2003. Le reste de l'année le REMDH a fait le suivi du rapport dans les institutions européennes où il a engendré de larges débats. En conséquence, le REMDH a été invité par la Commission Européenne pour discuter du rapport MEDA le 3 février 2003. Environ 15 représentants de la DG Relex et d'EuropAid ont participé à la réunion. La Commission a consenti à prendre en compte les recommandations du rapport dans son travail et de suivre l'application des recommandations avec le Réseau, en particulier concernant le développement d'une méthodologie pour intégrer et amorcer une étude pilote. Le EMHRN était représenté par Abdelaziz Bennani, Kamel Jendoubi, Marc Schade-Poulsen et Sandrine Grenier. Iain Byrne et Charles Shamas, auteurs du rapport, ont aussi pris part à la réunion.

Parallèlement, le REMDH a exploré la possibilité d'organiser un atelier sur les droits économiques et sociaux dans la région Méditerranéenne en coopération avec le Programme Méditerranée de l'institut Universitaire Européen à Florence à l'occasion de la 5ème conférence Méditerranéenne de l'institut Universitaire de Florence, Printemps 2004.

L'objet de l'atelier serait de réunir d'éminents chercheurs sur la relation entre droits économiques, sociaux, politiques et civils et sur la Méditerranée, et un groupe de militants droits de l'Homme parmi les membres du REMDH pour discuter des méthodologies et perspectives dans ce domaine, notamment afin de renforcer les capacités en matière de droits de l'Homme au moment de la mise en place de la zone de libre échange EuroMed. Adel Abdelatif, Coordinateur du Programme de Bonne Gouvernance Arabe du PNUD à Beyrouth et Ivan Martin, Professeur Associé à l'Université Carlos III à Madrid ont accepté de travailler comme directeurs scientifiques de l'atelier en coopération avec le REMDH.

Un appel à des résumés a été lancé en août 2003 sur les sites internet du REMDH et du EUI et au moment de la finalisation de ce rapport les perspectives d'un bon atelier étaient prometteuses.

14. LES DROITS DE L'HOMME, LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME ET LA LEGITIMITE INTERNATIONALE

A la suite des événements du 11 septembre il est de première importance de soulever la question de la relation entre la lutte contre le terrorisme, les droits de l'Homme et la légitimité internationale. La question a été décisive pour les droits de l'Homme dans la région EuroMed et ce problème se retrouve dans toutes les priorités du REMDH. Malgré la nature omniprésente de la question ce rapport a choisi de souligner certaines activités dans ce chapitre séparé.

La 5ème réunion de l'AG du REMDH à Athènes était en elle-même un moment où la question des droits de l'Homme et du terrorisme a été soulignée, et s'est tenue à la suite d'un symposium sur *les droits de l'Homme et le terrorisme*,

organise par l'Institut du Caire pour l'Etude des Droits de l'Homme (CIHRS) au Caire les 27 et 28 janvier 2002 en partenariat avec le REMDH et la FIDH (veuillez consulter le rapport de la réunion de l'AG).

Après la réunion de l'AG à Athènes, le REMDH, le CIHRS et la FIDH ont exploré la possibilité de suivre l'évolution de la question. Le REMDH, représenté par Colm Regan, a eu plusieurs réunions avec des organisations internationales afin de lancer une réunion internationale sur les droits de l'Homme après le 11 septembre à Londres en décembre 2002, mais la réunion a été reportée en attendant les ressources financières et humaines suffisantes.

* Au nom du REMDH, M. Bennani a participé à la 59ème session de la Commission des Droits de l'Homme à Genève en avril 2003 afin de promouvoir une approche à la guerre en Irak basée sur les droits de l'Homme. Il a rencontré des représentants d'ONG internationales ainsi que des représentants de délégations gouvernementales.

* Enfin, du 28 au 30 août 2003 le REMDH a coorganisé un séminaire sur "la Situation des Droits de l'Homme en Irak et l'Impact sur les Droits de l'Homme dans la Région EuroMed", avec le CIHRS et l'Institut Danois pour les Droits de l'Homme (DIHR). Le séminaire a eu lieu à Copenhague. Les membres du REMDH présents étaient : Ghassan Abdallah, Abdelaziz Bennani, Nazmi Gur, Bahey El-Din Hassan, Kamel Jendoubi, Morten Kjaerum, Hussain Shaban et Samira Trad.

15. PAYS

Le REMDH a considérablement travaillé sur des questions par pays à la fois dans sa relation avec les membres travaillant sur le terrain et en faisant l'écho des préoccupations de ses membres aux membres de l'UE et des institutions du PEM. Il n'est néanmoins pas encore arrivé à une stratégie clairement définie pour chaque pays. Les pages suivantes racontent les activités et les réalisations.

a. Algérie

Plan D'Action Une attention spéciale devrait être donnée à l'Algérie.
Réalisations <ul style="list-style-type: none">• Soutien de la tenue de deux cours d'été en Kabylie.• Promotion soutenue à Bruxelles des questions de droits de l'Homme en Algérie
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Pas de stratégie définie.

Les principales contributions du REMDH aux droits de l'Homme en Algérie ont eu lieu à trois niveaux. En termes de plaidoyer, il a coopéré avec la LADDH et le Collectif des familles des disparus, des juristes indépendants et les organisations de droits de l'Homme internationales basées à Bruxelles en activant l'article sur les droits de l'Homme des Accords d'Association. En termes de création de moyens d'action, le REMDH a soutenu la tenue d'un cours d'été sur les droits de l'Homme par la LADDH. En termes de surveillance, il a suivi et publié les préoccupations relatives aux droits de l'Homme exprimés par les organisations de droits de l'Homme nationales et internationales.

Les actions spécifiques à la suite de l'assemblée Générale à Athènes sont les suivantes:

* le 22 mai 2002, le REMDH a publié un communiqué de presse à la suite de l'arrestation le 19 mai 2002 d'Abderrahmane Khelil, membre de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH).

* Le 27 mai 2002 le REMDH et la FIDH ont aussi envoyé une lettre au Parlement Européen concernant la situation des droits de l'Homme en Algérie et en relation avec la procédure d'assentiment des Accords d'Association UE-Algérie.

* Le 3 juin 2002, le REMDH a envoyé une lettre commune avec la FIDH sur la troïka de l'UE à l'occasion de sa réunion avec le gouvernement Algérien.

* Le 10 juillet 2002, le REMDH en coopération avec la FIDH a soutenu la visite d'une délégation de défenseurs des droits de l'Homme à Bruxelles et à Strasbourg pour rencontrer des Parlementaires et l'audition publique avec Nassera Dutour, le Collectif des Familles des Disparus en Algérie, Abderahmane Khellil et Yahia Assam, Ligue Algérienne pour la Défense des droits de l'Homme (LADDH) et Driss El Yazami (CE REMDH, LDH; FIDH).

* Le REMDH a soutenu le troisième cours d'été du LAADH sur les Droits de l'Homme en Algérie, qui a eu lieu en Kabylie en août. Khémais Ksila de la LTDH est intervenu au nom du REMDH et a fait rapport du cours d'été au REMDH.

* Au cours de l'automne, le REMDH a poursuivi ses actions en direction du Parlement Européen avec des organisations de droits de l'Homme algériennes et internationales sur l'Accord d'association Algérie-UE. En coopération avec AI, la FIDH et HRW, il a envoyé une autre lettre au Parlement Européen en vue du vote sur l'Accord, le 30 septembre 2002. Ces mêmes organisations ont plus tard transmis un appel de dernière minute au Parlement rappelant le besoin d'avoir de sauvegardes pour les droits de l'Homme.

* Au cours de l'été et de l'automne 2003, le REMDH en coopération avec CIPA (un membre du REMDH) est parvenu à un accord sur le soutien d'une initiative d'un membre qui doit déboucher sur un événement majeur en 2004 qui documentera les violations massives de droits de l'Homme en Algérie.

b. Egypte

Plan d'Action Pas de mention
Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Missions et réunions de manière irrégulière
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Pas de stratégie explicite

Le REMDH a surveillé la situation des droits de l'Homme en Egypte sur la base de rapports d'ONG nationales et internationales avec une attention particulière sur le droit des associations et le bâillonnement des représentants et organisations clés de la société civile par les autorités égyptiennes.

Les actions spécifiques à la suite de l'Assemblée Générale d'Athènes sont les suivantes :

* Le 3 juin 2002, le REMDH a publié un communiqué de presse sur la menace pour la liberté d'association que constitue l'adoption par le parlement égyptien d'un nouveau projet de loi sur les organisations non gouvernementales (ONG).

* Les 26 et 27 juillet 2002, le REMDH a co-organisé un atelier sur la liberté d'association et la nouvelle loi égyptienne sur les associations avec l'Organisation Egyptienne pour les Droits de l'Homme à l'occasion du forum intellectuel annuel du OEDH. Parmi les membres présents à la réunion étaient : Abdelhussain Shaaban (Organisation Arabe pour les Droits de l'Homme au Royaume Uni), Ghayath et Aktham Naisse (CDF-Syrie), Khader Shkirat (LAW), Raji Sourani (PCHR) et Abdallah El Walladi (OMDH).

* Le REMDH a publié un communiqué de presse à la suite de la confirmation par la cour de cassation de la condamnation de Sadd Eddin Ibrahim à sept ans de prison avec dur labeur le 30 juillet 2003.

* Le 19 septembre le REMDH, représenté par Abdelaziz Bennani (Président) et Sandrine Grenier ont rencontré l'Ambassadeur Egyptien auprès de l'UE à Bruxelles afin de discuter des droits de l'Homme en Egypte et du PEM.

* Le 2 avril 2003, le REMDH a publié un communiqué de presse sur le bâillonnement des manifestants contre la guerre en Egypte.

* Le 13 juin 2003, le REMDH a publié un communiqué de presse sur l'utilisation par le gouvernement Egyptien d'une nouvelle loi pour restreindre la création d'organisations de droits de l'Homme.

c. Israël

Plan d'Action Pas de mention
Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Missions et rapports de manière irrégulière• Participation active dans les groupes de pression à Bruxelles• Surveillance des réunions du Conseil d'Association entre Israël et l'UE
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Pas de stratégie explicite

Le activités du REMDH en relation avec Israël ont été étroitement liées à la question de l'Occupation de la Cisjordanie et de Gaza et à la question connexe de la minorité arabe palestinienne en Israël.

Les actions spécifiques à la suite de l'Assemblée Générale à Athènes sont les suivantes:

* Le REMDH a soutenu la participation des membres et intervenants à un séminaire le 20 juin au Parlement Européen concernant «les relations bilatérales UE-Israël dans le cadre du droit international européen : l'affaire de l'Accord d'Association UE-Israël » (Souhad Bishara (Adalah), M Faraj Abdallah (PHRO), José Martin (Acsur), Theocharis Papamargaris (GCIDS), Mohamed Zeidan (AAHR), Ghada Zeidan (LAW). De plus, les membres du REMDH Khader Skhirat (CE) and Hamdi Shaqqura (PCHR) ont fait une présentation à ce séminaire. Cette audition était organisée par plusieurs ONG dont le REMDH sous la coordination de Aprodev et hébergée par des Parlementaires des six groupes politiques principaux du Parlement. C'était une opportunité d'échanger des points de vue avec les représentants des institutions de l'UE, et des réunions additionnelles se sont tenues les jours précédents et suivants avec des représentants de la Commission Européenne, du Conseil et du Parlement Européen.

* Le 21 août 2002, le REMDH et huit autres organisations de droits de l'Homme ont envoyé une lettre ouverte aux autorités israéliennes exprimant leurs préoccupations au regard de l'enquête d'Adalah enjoignant Israël de garantir que toute investigation soit menée de manière transparente, conformément aux lois applicables en Israël et que Adalah ainsi que toute autre organisation de droits de l'Homme soit autorisé à exercer leurs droits sans entrave.

* Le REMDH, avec la FIDH et l'OMCT, ont envoyé une lettre aux Ministres des Affaires Etrangères de l'UE et à la Commission de l'UE en relation avec le Conseil d'Association UE-Israël le 21 octobre 2002.

* De manière générale, le REMDH a participé à plusieurs réunions de coordinations ordinaires à Bruxelles avec d'autres ONG de droits de l'Homme et de développement européennes et internationales qui travaillent sur la Palestine/Israël pour l'application par les institutions de l'UE des clauses de droits de l'Homme de l'Accord d'Association UE-Israël. Ces organisations comprenaient Aprodev, Association for Peace (AP), Pax Christi, Avocats sans Frontières (ASF), Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité (CIDSE), la FIDH, l'OMCT, Le Comité de Coordination Européen des ONG sur la question de la Palestine (ECCP), la Plateforme d'ONG françaises pour la Palestine et Solidar.

Avec ses ONG et sous la coordination d'Aprodev, une visite d'information et de pression d'organisations travaillant sur les droits de la minorité arabe en Israël a été organisée du 25 au 28 novembre 2003 à Bruxelles. Les organisations étaient des membres du REMDH, l'Association Arabe pour les Droits de l'Homme, Adalah ainsi que Ittijah, Mosawa, Sikkuy, le Conseil Régional des Villages Non Reconnus du Néguev, et les Femmes contre la Violence. Des réunions ont été organisées avec les représentants de la Commission Européenne du Parlement Européen, et du Conseil de l'UE

ainsi qu'avec des représentants du gouvernement et du parlement belge. Driss El Yazami a fait une présentation à cette occasion au nom du REMDH et de la FIDH.

d. Jordanie

Plan d'Action Pas de mention
Réalisé <ul style="list-style-type: none"> • Rapports sur la liberté de la presse • Réunions de manière irrégulière avec des représentants du gouvernement • Surveillance des réunions de du Conseil d'Association entre l'UE et la Jordanie.
Non réalisé <ul style="list-style-type: none"> • Pas de stratégie explicite

Depuis la réunion de l'AG à Marseille, le gros du travail du REMDH sur la Jordanie s'est concentré sur la question des libertés de la presse, ce qui a mené à la publication d'un rapport substantiel en mai 2002. En guise de suivi du rapport et des réunions de dialogue avec les représentants du gouvernement jordanien, le REMDH a suivi les développements d'un accord d'association entre l'UE et la Jordanie.

Les actions spécifiques à la suite de l'Assemblée Générale d'Athènes sont les suivantes:

* Le REMDH a publié un communiqué de presse à la suite de la condamnation d'un journaliste et ancien membre du Parlement jordanien, Toujan al-Faisal le 16 mai 2002.

* Le 3 février 2003, le REMDH, représenté par Abdelaziz Bennani et Sandrine Grenier, ont rencontré des représentants de la mission jordanienne auprès de l'UE. La mise en place d'une institution nationale pour les droits de l'Homme, des programmes du MEDA, de la liberté de la presse et d'expression ainsi que les droits de la femme ont été abordés.

* Le REMDH a préparé une déclaration sur les droits de l'Homme pour le Conseil d'Association UE-Jordanie qui était prévu pour le 22 juillet 2003. Cependant, la réunion a été repoussée au 14 octobre 2003. Au moment de la rédaction de ce rapport la déclaration étaient en cours de révision.

e. Liban

Plan d'Action Pas de mention
Réalisé <ul style="list-style-type: none"> • Soutien du MEDA pour des programmes concernant la société civile • Missions d'enquête sur la situation des réfugiés • Mission au HCR à Genève sur la question des réfugiés non palestiniens • Facilitation de création de compétences pour le ACSRA et le PHRO • Elément droits de l'Homme fort dans la résolution du PE sur l'Accord d'Association entre l'UE et le Liban
Non réalisé <ul style="list-style-type: none"> • Pas de stratégie explicite

Le REMDH a par le passé suivi la situation des droits de l'Homme au Liban en tenant et assistant à plusieurs réunions dans le pays et en organisant des missions sur la situation des réfugiés palestiniens et non palestiniens (veuillez consulter les rapports d'activités précédents). Dans les mois qui ont suivi la réunion de l'AG à Athènes, la majorité des efforts ont été investi dans le suivi de l'Accord d'Association signé par le Liban et l'UE en avril 2002.

Grâce aux efforts conjoints du REMDH et de ses membres en coopération avec des ONG internationales, le PE a adopté une résolution politique le 16 janvier 2003 dans la quelle les points de vue des ONG de droits de l'Homme ont été largement pris en compte, y compris l'allocation de fonds MEDA pour les droits de l'Homme, la surveillance de la situation des droits de l'Homme dans le pays et la prise en compte des points de vue de la société civile, les préoccupations sur la liberté d'expression, les disparus et les réfugiés palestiniens et non palestiniens.

Les actions spécifiques à la suite de l'Assemblée Générale d'Athènes sont les suivantes :

* Le 12 septembre 2002, le REMDH a publié un communiqué de presse à la suite de la fermeture de la chaîne de télévision Al-Murr, mettant en danger la liberté d'expression au Liban.

* Le 24 octobre 2002, le REMDH en coopération avec l'OMCT, la FIDH et HRW, a envoyé une lettre ouverte au Parlement Européen en relation avec des discussions au Parlement Européen sur l'Accord d'Association entre l'Union Européenne et le Liban. Il a ensuite eu plusieurs contacts avec les membres du PE et la Commission en guise de suivi.

* Du 3 au 8 novembre le REMDH a participé avec la FIDH à l'organisation de réunions pour une délégation libanaise visitant Bruxelles. La délégation était composée de représentants d'organisations libanaises pour les droits de l'Homme. Les membres du REMDH étaient Kristel Halter (PHRO), Wadih Ange Al Asmar (SOLIDA) Charles Chartouni (FHHL); et ALDHOM était représenté par Alice Keyrouz. Ils ont eu différentes réunions au Parlement Européen et avec le Conseil et la Commission, partageant leurs préoccupations sur la situation des droits de l'Homme au Liban. Ils ont aussi participé à une audition publique au Comité des Affaires Etrangères du Parlement Européen le 5 novembre au cours de laquelle Driss El Yazami (CE, LDH, FIDH) a aussi fait une présentation.

Le PE a donné son assentiment à l'Accord d'Association UE-Liban le 16 janvier 2003 et a adopté par la même occasion une résolution politique sur l'Accord d'Association. Comme nous l'avons dit plus haut, les points de vue des ONG ont été largement pris en compte. Ainsi, en janvier 2003, la Commission Européenne a décidé de débloquer un million d'euros pour un programme MEDA au Liban comprenant une partie droits de l'Homme. Le Commissaire aux Relations Extérieures M. Patten s'est rendu au Liban au début du mois de février et a soulevé des questions relatives aux droits de l'Homme ainsi que la question des droits des réfugiés palestiniens avec les autorités libanaises.

* Une délégation du Parlement Européen s'est rendu au Liban du 11 au 15 juin 2003 et a rencontré des membres du REMDH.

* En juillet 2003, Faraj Abdallah, PHRO, a eu une série de réunions avec des représentants de la Commission Européenne à Bruxelles. Il a aussi abordé avec les représentants du REMDH la possibilité d'organiser une mission de membres du Parlement Européen sur les droits de l'Homme, en particulier sur les réfugiés palestiniens et non palestiniens au début de l'année prochaine au Liban.

* Samira Trad, membre individuel du REMDH et Directrice Exécutive du Frontier Centre au Liban, a été arrêtée par les autorités libanaises le 10 septembre et mise en garde à vue pendant 30 heures. Elle a d'abord été accusée d "agir par le biais d'une association non déclarée" et de "nuire à la réputation du Liban". Cependant, après qu'elle eut été relâchée, seule la seconde accusation a été retenue contre elle, prétendument basée sur les résultats d'une étude sur les réfugiés irakiens. Le REMDH a publié des communiqués de presse et des membres du REMDH qui étaient au Cours d'Eté Colm Regan, Omar Grech et Marit Floe Joergensen ont visité la prison dans laquelle Mme Trad était détenue. Mme Trad avait précédemment effectué un voyage au Danemark, en Norvège et en Suède organisé par le REMDH afin de présenter les travaux du Frontier Center aux ONG et aux autorités gouvernementales.

f. Libye

Plan d'action Pas de mention
REALISE <ul style="list-style-type: none">• Soutien des groupes de pression à Bruxelles Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Pas de stratégie explicite

La Libye n'est pas un partenaire du PEM et est actuellement un des pays dans lequel il est le plus difficile de travailler sur les droits de l'Homme.

La Ligue Libyenne pour les Droits de l'Homme a été un membre régulier du REMDH depuis la réunion de l'AG à Marseille et le REMDH a travaillé depuis Marseille sur l'organisation d'un premier événement public sur les droits de l'Homme en Libye. Cet effort a été quelque peu entravé par l'attention donnée au 11 septembre. Néanmoins, le 8 octobre 2002 en coopération avec la FIDH, Human Rights Watch et Amnesty International, les membres du REMDH Kamel Jendoubi (CE; CRLDHT), Driss El Yazami (CE; LDH; FIDH) et Sandrine Grenier ont participé aux préparations d'une audition publique sur la situation des droits de l'Homme en Libye qui s'est tenue au Comité des Affaires Etrangères du Parlement Européen le 8 octobre. Des représentants de la Ligue Libyenne des Droits de l'Homme (Mansour Kikhia, M. Hadi Shalluf and Ali Zeidan) ont donné des exposés à Amnesty International et à Driss El Yazami. L'audition a été suivie d'un débat avec les membres du parlement de l'UE.

g. Maroc

Plan d'action Etablissement d'un groupe de travail dans le cadre de l'Accord d'Association entre l'UE et le Maroc.
Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Publication de memoranda et déclarations sur la situation des droits de l'Homme.• Groupes de travail bilatéraux sur les droits de l'Homme dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'UE consenti par le Maroc et l'UE. Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Pas de stratégie explicite.

Le REMDH a coopéré avec AMDF, OMDH et Espace Associatif pour la promotion des résultats du Séminaire EuroMed sur la Liberté d'Association à Casablanca en octobre 2000. Le REMDH a aussi pris part au suivi général de la situation des droits de l'Homme avec des organisations comme Avocats sans Frontières, la FIDH, l'OMCT, Human Rights Watch et Amnesty International et a publié plusieurs communiqués de presse concernant des affaires spécifiques au Maroc. Le REMDH a transmis des déclarations à l'occasion des réunions du conseil d'association et a activement soutenu l'idée de créer des groupes de travail sur les droits de l'Homme et des plans d'action dans ce cadre. Enfin, le REMDH a activement plaidé pour que l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme reconsidère sa décision de ne pas accorder de priorité à des projets relatifs aux droits de l'Homme au Maroc. Le REMDH a aussi fait la promotion de l'établissement d'un groupe de travail sur les droits de l'Homme dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE.

Les actions spécifiques après la réunion de l'AG à Athènes ont été:

* Le 12 décembre 2002, le REMDH a publié une déclaration commune avec Amnesty International, Avocats sans Frontières Belgique, Human Rights Watch et l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme (FIDH et OMCT), concernant la détention du Capitaine Mustapha Adib au Maroc.

* Le REMDH, représenté par Sandrine Grenier, a participé à une émission télévisée marocaine (sur M2) en décembre 2002 sur les récents développements de la situation des droits de l'Homme au Maroc et la mise en oeuvre de l'Accord d'Association UE-Maroc.

* Le 24 février 2003, le REMDH, en consultation avec ses membres au Maroc, l'ADFM, Espace Associatif et l'OMDH, a envoyé une lettre ouverte relative au Conseil d'Association UE-Maroc, dans laquelle il a rappelé que les droits de l'Homme étaient un élément essentiel de l'Accord et qu'un sous-groupe sur les droits de l'Homme devrait être créé dans le futur.

* Le 22 mai 2003, le REMDH a publié un communiqué de presse sur l'emprisonnement du journaliste marocain Lamrabet.

* Le 4 septembre 2003, à l'occasion de la réunion du Comité Exécutif au Maroc les 5 et 6 septembre 2003, Abdelaziz Bennani, Kamel Jendoubi, Marc Schade-Poulsen et Sandrine Grenier du Comité exécutif, ont rencontré M. Aujjar, Ministre des droits de l'Homme, et M. Azzoiman, Président du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, et ont fait part de leurs préoccupations sur les revers que connaissent les droits de l'Homme en particulier suite aux attaques terroristes de Casablanca du 16 mai 2003. Le représentant du REMDH a aussi eu une réunion avec des membres, l'ADFM, Espace Associatif et l'OMDH, ainsi qu'avec des représentants de AMDH, Vérité et Justice et transparence Maroc, au cours de laquelle la situation des droits de l'Homme au Maroc a été soulevée, y compris une coopération renforcée par rapport aux institutions de l'UE. Enfin, les représentants du REMDH ont rencontré la délégation de l'UE.

h. Palestine

Les objectifs sont décrits dans les priorités thématiques sous auto-détermination et droits des réfugiés:

Plan d' Action Le REMDH va promouvoir une discussion parmi ses membres afin d'aboutir à une stratégie dans ce domaine et afin d'identifier comment il peut faire la différence par rapport aux activités en cours.
Adopté par le CE à Istanbul Objectif général Fin de l'occupation, application du droit au retour, établissement d'un Etat palestinien démocratique. Ceci implique que l'UE soit d'accord sur la mise en œuvre des principes de la 4 ^{ème} Convention de Genève et sur la mise en application d'actions de protection de la population civile. Objectif à mi parcours Lancement d'une série d'événements s'adressant au public européen et décideurs dans le contexte du processus de Barcelone.
Réalisations <ul style="list-style-type: none">• Tenue de trois réunions du groupe de travail• Finalisation de l'étude de faisabilité sur un Tribunal International des Droits de l'Homme sur la Palestine.• Missions en Palestine-Israël de manière irrégulière• Participation active au lobby de Bruxelles• Recrutement d'un coordinateur par intérim responsable de la communication interne, en particulier sur la Palestine.
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Continuité des réunions des groupes de travail• Action régulière sur la Palestine

Depuis la réunion de l'AG à Marseille, qui s'est tenue peu après le début de l'Intifada Al Aqsa, le REMDH a tenté de créer un effort plus concerté des ONG EuroMed de droits de l'Homme avec l'objectif de mettre fin à l'occupation, promouvoir le respect pour la 4^{ème} Convention de Genève et amener les institutions de l'UE et du PEM à adopter une approche plus proactive dans le domaine des droits de l'Homme.

Peu après l'Intifada Al Aqsa, le REMDH a envoyé une mission en Palestine et, après la réunion de l'AG à Marseille, a tenu une réunion à Bruxelles avec des ONG israéliennes, palestiniennes, arabes et européennes. A la suite d'une décision du CE d'établir un groupe de travail sur la Palestine, le REMDH a organisé la première réunion formelle avec ses membres israéliens et palestiniens, ainsi qu'avec des membres européens et d'autres partenaires internationaux à Genève les 2 et 3 décembre 2001. Le but était de renforcer l'attention, développer des synergies et d'améliorer la coordination d'actions et la réunion a débouché sur un suivi à

Genève les 23 et 24 mars 2002, où les participants² ont discuté et ont convenu d'un document conceptuel, abordé la question des missions, de la surveillance, des réseaux, du renforcement de l'impact des réunions du Groupe de Travail, de la planification et des dates clés, et d'un message à transmettre aux gouvernements EuroMed. Le document conceptuel a été présenté à l'atelier en Palestine et à l'AG et a été adopté avec des modifications mineures. Il a encore été suggéré d'engager un coordinateur sur la Palestine. En guise de suivi de la réunion, le REMDH a entrepris des efforts substantiels pour trouver les fonds pour un coordinateur du groupe à temps plein.

Par la suite, le REMDH a annoncé une offre de poste en juillet à laquelle 42 candidats ont répondu avant la date limite du 1er septembre 2002. Cinq candidats ont été sélectionnés pour une entrevue le 16 octobre conduite par Kamel Jendoubi et Marc Schade-Poulsen. Un rapport des entrevues avec recommandations a été transmis au CE et de plus amples consultations ont été menées avec les membres du REMDH dans la région. Néanmoins, aucun candidat n'a obtenu un soutien unanime, en conséquence de quoi la décision sur la manière de procéder avec le groupe de travail a été repoussée à la première réunion du CE de en 2003.

Entre temps, Khader Shkirat a démissionné de sa fonction de Directeur de LAW en août 2003 et a cessé toute participation active effective aux travaux du CE le 9 avril 2003.

Au regard du manque de progrès dans le groupe de travail et de la situation de LAW, le CE a décidé de tenir une petite réunion avec les membres du REMDH pour discuter de la manière de faire avancer les activités du REMDH sur la Palestine. Per Stadig, ICJ-Sweden, Bahey El-Din Hassan (CIHRS/CE); Driss El-Yazami (LDH/FIDH/CE); Stefan Luetgenau (Fondation Bruno Kreisky); Diane Luping (LAW); Eva Norstroem (Conseil Suédois aux Réfugiés / CE), Marc Schade-Poulsen et Sarah Han (Secrétariat du REMDH) ont participé à la réunion. Le groupe a proposé d'envoyer une mission en Palestine pour s'enquérir des conditions de travail de la société civile, contribuer à la rédaction d'une feuille de route pour la paix et raviver le groupe de travail sur la Palestine.

A la suite de la réunion, le REMDH a engagé Marita Roos pour une période temporaire, avec la responsabilité de, entre autres, promouvoir la communication interne du REMDH concernant la question de la Palestine. Marita Roos a commencé son travail début juillet 2003 et a organisé une mission du REMDH à Jérusalem, la Cisjordanie et Gaza (15-22 juillet 2003) composée d'elle-même, Stefan Lütgenau, la Fondation Bruno Kreisky et le Directeur Exécutif Marc Schade-Poulsen. Le but de la mission était d'enquêter sur les conditions de travail de la société civile après le déclenchement de l'Intifada Al-Aqsa, en insistant particulièrement sur le travail des ONG de droits de l'Homme.

La mission a rencontré les membres suivants du REMDH: Hassan Jabareen, Adalah; Jessica Montell; B'Tselem; Mohammed Zeidan, Association Arabe pour les Droits de l'Homme; Ja'bar Wishah, Hamdi Shaqura et Victoria Metcalf, Centre Palestinien pour les Droits de l'Homme (Gaza); Hannah Friedman, Orah Maggen, Gabi Lasky, Yuval Ginbar, Ze'ev Zamir et Badawi Qawasmi, Comité Public contre la Torture en Israël; et un représentant de LAW, Jihad Sarhan. Mis à part la réunion avec les membres du REMDH, la mission a eu plusieurs réunions avec des ONG non palestiniennes et des donateurs du gouvernement. Un rapport de la mission va paraître bientôt.

* Parallèlement aux activités mentionnées plus haut, et à la suite des recommandations des réunions de l'AG à Marseille et Athènes, le REMDH a amorcé un dialogue avec la Fondation Plum pour établir une étude sur la faisabilité d'un Tribunal International sur la Situation en Palestine. Le projet a été mis en œuvre en automne 2002 par la juriste Angela Gaff et a compris plusieurs missions en Israël, Palestine et Bruxelles. L'étude a été publiée en juin 2003 en anglais et en arabe. Le rapport soutient que les groupes de la société civile palestinienne et israélienne ont besoin de plus

² Stefan Luetgenau (Fondation Bruno Kreisky) ; Giovanna Lelli (Aprodev) ; Hannah Friedman (Comité Public Contre la Torture (absente)) ; Eva Norstroem (CE, Conseil Suédois aux Réfugiés); Per Stadig, (membre individuel), Ron Dudai, (B'Tselem) ; Khader Shkirat (CE, LAW) ; Mohammed Zeidan (Association Arabe pour les Droits de l'Homme) ; Hassan Jabareen (Adalah) ; Bahey El Din Hassan (CIHRS); Ghassan Abdallah (Organisation Palestinienne des Droits de l'Homme); Mireille Mendez France (Association internationale des Juristes Démocratiques) ; Charles Shamas (Mattin Group); Vicki Metcalfe / Jaaber, (PCHR); Randa Siniora (Al Haq) ; Salpy Eskidjan (Conseil Oecuménique Mondial) ; Alexandros Karides (Conseil Oecuménique Mondial) ; Ghada Zeidan (LAW) ; Liz Hodgkin (Amnesty International) ; Nathalie Mivelaz (OMCT) ; Hanny Megally, (Human Rights Watch) ; Dianne Luping (LAW), Marit Floe Jorgensen, Sandrine Grenier et Marc Schade-Poulsen (Secrétariat du REMDH).

d'information au sujet des possibilités offertes par un Tribunal afin qu'ils s'approprient une telle initiative. Il soutien aussi qu'il y a peu de preuves de l'impact des « tribunaux civils » passés. Le rapport a été bien accueilli par un certain nombre de commentateurs mais il n'a pas donné d'indications sur la faisabilité et la pertinence d'organiser un tribunal.

Les autres activités du REMDH sur les droits de l'Homme en Palestine après la réunion de l'AG à Marseille ont été:

* Le REMDH a coorganisé un cours préparatoire pour le Programme d'Accompagnement Oecuménique en Palestine et Israël du 11 au 19 août au Danemark et du 19 au 26 août à Jérusalem en coopération avec le Centre Danois pour le Droits de l'Homme et Dan Church Aid, sous les auspices du Conseil Oecuménique Mondial. Le cours s'adressait à des étudiants en médecine se rendant en Cisjordanie pour six mois pour assister le personnel local dans des projets de santé du DCA et pour observer la situation aux points de contrôle. Des représentants de B'Tselem, de LAW et du Secrétariat du REMDH ont donné leur assistance dans les cours qui se concentraient sur une formation pratique à la surveillance des violations de droits de l'Homme.

* En coopération avec Dan Church Aid, le REMDH a soutenu une visite au Danemark de Ya'el Stein, Directeur de Recherche de B'Tselem, du 24 au 28 août 2002, et a organisé une audition au Parlement Danois sur la politique méditerranéenne de l'UE, en particulier au regard d'Israël avec la participation de Marc Schade-Poulsen.

* En juin 2002, le REMDH a soutenu "Convergence Palestine/Israël", un projet commun de Transeuropéennes, la FIDH et la LDH qui consiste en une série de réunions de dialogue à Paris avec des participants israéliens et palestiniens.

* Le REMDH a organisé un voyage dans les capitales Scandinaves et en Hollande du 28 octobre au 1er novembre 2002 pour M. Ghassan Abdallah, Directeur de l'Organisation Palestiniennes pour les Droits de l'Homme (OPDH) au Liban. M. Abdallah a rencontré les personnes appropriées dans les ministères des affaires étrangères, les agences d'aide au développement, les organisations de réfugiés et d'autres organisations de droits de l'Homme. Le REMDH a aussi soutenu la visite de Faraj Abdallah de l'OPDH à Bruxelles en septembre pour plusieurs réunions avec les Institutions Européennes.

* Le REMDH a contribué à la coordination de réunions pour une délégation de femmes israélo-palestinienne qui sont venues au Danemark du 12 au 14 novembre 2002. Ceci faisait partie de leur visite de plusieurs capitales européennes pour promouvoir un projet sur « les Femmes à la Table des Négociations : La Contribution des Femmes au Processus de Paix dans le Proche Orient », organisé par la Fondation Heinrich Boell. La délégation a rencontré des représentants du Ministère danois des Affaires Etrangères, des membres du Parlement, des journalistes et des organisations de défense des droits de la femme.

* Le REMDH a participé à héberger une réunion de réseau d'ONG danoises qui travaillent sur la Palestine et Israël le 24 octobre 2002, le 22 janvier 2003, le 8 mai 2003 et le 4 septembre 2003.

* Le REMDH, représenté par Sandrine Grenier, a participé à plusieurs réunions ordinaires à Bruxelles avec des ONG travaillant sur Israël et la Palestine. Le groupe d'ONG demandait la suspension de l'Accord d'Association UE-Israël à cause des violations graves des droits de l'Homme commises par Israël.

* Le REMDH a publié un communiqué de presse conjoint avec d'autres organisations de droits de l'Homme sur le harcèlement des moniteurs dans les Territoires palestiniens Occupés le 26 mai 2003.

i. Syrie

Plan d'Action Une attention particulière devrait être portée sur la Syrie.
Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Coopération régulière avec le CDF en soutien aux activités de droits de l'Homme.
Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Pas de stratégie explicite.

Depuis la réunion du comité exécutif à Amman en 2000, la Syrie a été décrite comme l'un des trois pays du PEM où les conditions de travail de la société civile sont particulièrement difficiles (l'Algérie et la Tunisie étant les deux autres, et la Libye un quatrième pays restant en dehors du PEM). La Syrie est un cas spécial dans le contexte du PEM car c'est le seul pays n'ayant pas conclu d'accord d'association avec l'UE.

Le REMDH, Le Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Syrie et d'autres membres du REMDH, en particulier l'Institut du Caire pour l' Etudes des Droits de l'Homme, ont coopéré pour renforcer la société civile basée sur les droits de l'Homme en Syrie. Le processus a été amorcé par plusieurs missions du REMDH en Syrie, ainsi que des réunions et des consultations du REMDH et du CIHRS avec le CDF. Il en a résulté des contacts réguliers entre les bureaux du REMDH et le CDF, une publication régulière d'une revue des droits de l'Homme Al Sawt, des publications régulières de communiqués de presse sur les droits de l'Homme en Syrie et des cours de formation aux droits de l'Homme pour les défenseurs syriens des droits de l'Homme mise en œuvre par l'Institut du Caire pour l' Etudes des Droits de l'Homme. Le premier a eu lieu au Caire du 10 au 17 octobre 2002. Au moment d'écrire ce rapport le deuxième est prévu pour octobre au Caire, et outre un cours spécialisé pour les membres du Comité exécutif du CDF et la tenue d'une assemblée générale, qui est facilité par le CIHRS et le CDF Syrie.

Autres actions spécifiques sur la Syrie:

* Kamel Jendoubi a représenté le REMDH à un séminaire organisé le 24 juin par la Fondation Friedrich Naumann à Bruxelles intitulée: Syrie: d'une Culture Politique Centralisée à une Culture Démocratique Pluraliste. Les participants étaient des représentants d'ONG Syriennes et d'Institutions Européennes.

* Le Secrétariat du REMDH est resté en contacts réguliers avec les représentants du en Syrie à la suite des menaces des autorités syriennes d'interdire complètement les activités du CDF en Syrie. Le REMDH a aussi été en contacts réguliers avec le CDF à propos de l'organisation d'une assemblée générale du CDF.

j. Tunisie

<p>Plan d'Action Une attention spéciale devrait être portée à la Tunisie.</p>
<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte sensibilisation au sein de l'UE aux problèmes relatifs aux droits de l'Homme en Tunisie. • Suivi des réunions du Conseil d'Association entre la Tunisie et l'UE • Soutien au CNLT. • Organisation d'un voyage de financement pour le CNLT en Scandinavie. • Soutien au CNLT et présence de la LTDH aux réunions à Bruxelles • Soutien à une Caravane Européenne des Droits de l'Homme en Tunisie. • Présence de surveillance en Tunisie à quatre reprises. • Publication de plusieurs déclarations conjointes sur la situation en Tunisie. • Publication de rapports sur des procès en Tunisie. <p>Non réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux réguliers et systématiques pour renforcer la capacité des ONG et la stratégie du REMDH. • Pas de conditionnalité pour la Tunisie de la part de l'UE..

Depuis la réunion du comité exécutif à Amman en 2000, la Tunisie a été décrite comme l'un des trois pays du PEM où les conditions de travail de la société civile sont particulièrement difficiles (la Syrie et la Tunisie étant les deux autres, et la Libye un quatrième pays restant en dehors du PEM). De plus, la Tunisie est considérée comme un pays clé, ayant été le premier à signer un Accord d'Association avec l'UE et le premier où l'AA est entré en vigueur. La Tunisie a ainsi été un cas test pour la force des instruments relatifs aux droits de l'Homme qui font partie du PEM.

En tant que tel le REMDH et beaucoup de ses membres et associés ont été activement impliqués dans des campagnes de sensibilisation au niveau européen et envers les institutions européennes sur le suivi de procès, la rédaction de rapport et la publication de communiqués de presse. Il a aussi pris part aux travaux de promotion d'un financement par l'UE d'ONG tunisiennes indépendantes.

Amnesty International, l'Association des Tunisiens des Deux Rives, Le Comité des droits de l'Homme du Barreau du Pays de Galle et d'Angleterre (BHRC), le Comité pour le Respect des Libertés et les Droits de l'Homme en Tunisie, le Conseil National des Libertés en Tunisie, la FIDH, la Ligue des Droits de l'Homme, Human Rights Watch, la Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme, l'OMCT, les membres individuels Anna Bozzo, Caroline Stainier (qui travaille aussi avec Avocats sans Frontières) et Khemais Chamhari ont fait partie des acteurs clés dans les campagnes et la surveillance de procès, alors qu'un grand nombre de membres du REMDH ont participé à la sensibilisation générale en Europe et dans le monde arabe.

Le REMDH est convaincu que des efforts conjoints d'ONG ont eu un impact significatif sur les relations UE-Tunisie et ont débouché sur des changements significatifs dans l'attitude des acteurs clés des institutions européennes envers la Tunisie et à une pression sur la Tunisie pour qu'elle se conforme à ses obligations internationales en matière de droits de l'Homme, y compris en donnant aux ONG tunisiennes la liberté et les fonds pour agir. Ni la situation des droits de l'Homme en Tunisie ni le processus de démocratisation ont néanmoins progressé. Une coopération et un travail continu et déterminé par la communauté des droits de l'Homme est donc nécessaire.

Les actions du REMDH et de ses membres sur la Tunisie entre novembre 2000 et mai 2002 sont décrites dans le rapport de la 5ème Assemblée Générale.

Les actions spécifiques à la suite de l'Assemblée Générale d'Athènes ont été les suivantes:

* Le 20 juin, le REMDH, en coopération avec Avocates sans Frontières Belgique et le CRLDHT, a envoyé Mme Caroline Stainier, membre individuel du REMDH, en mission en Tunisie pour assister au procès de Zouheir Yahyaoui. Le REMDH a publié deux communiqués de presse sur l'arrestation de Yahyaoui et une déclaration commune sur le verdict.

* Du 9 au 12 juillet 2002, M. Jean-Pierre Dubois de la Ligue des Droits de l'Homme France, a rendu une visite de solidarité à Mme Radhia Nassraoui au nom du REMDH, de la FIDH et du CRLDHT. Mme Nassraoui était en grève de la faim depuis plus de quatre semaines, pour protester contre le refus des autorités à la laisser rendre visite à son mari Hamma Hammami, qui est incarcéré depuis le 2 février. Sa protestation visait aussi les conditions d'emprisonnement déplorables, y compris la torture systématique que subissent son mari et ses trois co-défendants. Hamma Hammami et Samir Tamallah ont été libérés le 4 septembre à cause de leur état de santé.

* Le REMDH a aussi publié un communiqué de presse contre la condamnation à 8 mois d'emprisonnement du journaliste tunisien Abdallah Zouari le 26 août 2002.

* A la fin de l'année, le REMDH a alerté les institutions de l'UE à propos des développements préoccupants en Tunisie, en particulier le harcèlement du juge Yahyaoui, de plusieurs avocats et défenseurs des droits de l'Homme. Cette question a été soulevée lors de la session plénière de décembre à Strasbourg.

* Le 20 janvier 2003, Sihem Ben Sedrine et Omar Mestiri, du Conseil National pour les Libertés en Tunisie (CNLT) ont rendu visite au REMDH à Copenhague pour discuter de la coopération avec le REMDH et la situation en Tunisie. En janvier 2003, le REMDH et ses membres ont soutenu une semaine d'action pour le juge Yahyaoui organisée par plusieurs NGO de droits de l'Homme y compris le CRLDHT.

* Le bureau du REMDH à Bruxelles, représenté par Sandrine Grenier, a été en contacts réguliers avec les membres du REMDH en Tunisie et a pris part aux efforts de généraux de pression sur le financement et les politiques de l'UE liés à la Tunisie.

* Le 26 septembre 2003, le REMDH, la FIDH et l'OMCT ont conjointement publié une déclaration sur la situation des droits de l'Homme en Tunisie avant le Conseil d'Association UE-Tunisie du 29 septembre 2003.

k. Turquie

Plan d'Action Pas de mention
Adopté par le CE à Istanbul Réalisé <ul style="list-style-type: none">• Missions et rapports de manière irrégulière• Document conceptuel pour un groupe de travail du REMDH sur la question kurde. Non réalisé <ul style="list-style-type: none">• Groupe de Travail sur la question kurde• Dialogue soutenu avec les membres du REMDH.• Pas de stratégie explicite.

La Turquie est un partenaire à part entière du PEM en tant que pays méditerranéen et les questions de droits de l'Homme liées à la Turquie ressemblent largement à celles de beaucoup de pays du Sud de la Méditerranée, en particulier en ce qui concerne les droits des kurdes. Néanmoins, la Turquie représente aussi un cas particulier dans le sens où son interaction principale avec l'UE se fait à travers de négociations d'accession afin de devenir un membre de l'UE à part entière

Le REMDH et ses membres ont par le passé travaillé en relation avec la Turquie en invitant systématiquement les membres basés en Turquie aux réunions sur des questions régionales et en suivant les procès clés de défenseurs des droits de l'Homme ainsi qu'en produisant des rapports communs. De plus, les activités se sont concentrées sur le contrôle législatif de la législation Turque en relation avec les procédures d'accession. L'Institut Danois pour les droits de l'Homme, l'Association pour les Droits de l'Homme (IHD), le Projet Kurde pour les Droits de l'Homme, l'OMCT, la Ligue Tunisienne pour les Droits de l'Homme ont été impliqués dans ces activités. (Voir les rapports d'activité de Marseille et d'Athènes).

A l'Assemblée Générale d'Athènes, les participants ont approuvé une déclaration sur l'établissement d'un Groupe de Travail Kurde avec pour but d'assister le REMDH et d'exécuter diverses activités en son nom pour la protection et la promotion des droits de l'Homme du peuple kurde.

A la suite de la réunion, un des instigateurs, l'avocat Jon Rud, observateur à la réunion de l'AG d'Athènes, a rédigé une proposition pour les travaux du groupe qui a été traduite et distribuée aux participants ayant exprimé leur intérêt à se joindre au Groupe de travail. Le document n'a néanmoins pas recueilli beaucoup de commentaires au départ.

Entre-temps, le REMDH a tenu une réunion du CE à Istanbul en septembre 2002 où plusieurs contacts se sont faits avec des défenseurs des droits de l'Homme turcs, y compris par une mission à Diyarbakir par Kamel Jendoubi, Marit Floe Joergensen et Sandrine Grenier. Par la suite, le personnel du secrétariat a mené plusieurs consultations pour explorer plus en détails la faisabilité d'établir un groupe de travail sur la question kurde.

En conséquence, le REMDH a organisé une réunion à Copenhague le 5 mai 2003 sur comment activer le groupe de travail kurde. Nazmi Gur, IHD, Jon Rud, Klaus Slavensky, Centre Danois pour les Droits de l'Homme, Marc Schade-Poulsen et Sarah Han (secrétariat du EMHRN) ont participé à la réunion. Afin de ne pas faire double emploi avec le bon travail fait par d'autres organisations, le groupe a proposé que la spécificité du Groupe de Travail du REMDH sur la question kurde pourrait être de surveiller comment l'UE répond aux rapports qu'elle reçoit sur les droits de l'Homme à propos des kurdes en Turquie, et dans quelle mesure elle fait un travail de promotion de la démocratie et des droits de l'Homme adéquat. Il a aussi été proposé d'envoyer une mission à Bruxelles pour s'enquérir de la surveillance des droits de l'Homme en Turquie faite par l'UE en préparation du premier groupe de travail..

La raison d'être et les activités du groupe de travail sur les questions kurdes ont été par la suite décrites dans un document conceptuel qui a été approuvé avec quelques amendements à la réunion du CE à Belfast. Au moment d'écrire

ce rapport, une mission à Bruxelles est prévue pour début novembre en anticipation d'une première réunion du groupe de travail (**le document conceptuel est joint en annexe à ce rapport pour discussion et ratification**)

17. NOUVEAUX MEMBRES

Pour l'assemblée Générale à Malte le CE recommande que les suivants soient acceptés en tant que:

Membre ordinaire:

- Le Comité des Droits de l'Homme du Barreau du Pays de Galles et d'Angleterre (BHRC)
- CIPA (Comité pour la Paix, les Droits des l'Homme et la Démocratie en Algérie)
- Al Haq, Palestine
- Sisterhood is Global (SIGI), Jordanie

Membre associé:

- OMCT (Organisation mondiale contre la Torture)

Annulation de l'adhésion

* Le Vice Président du Forum des Citoyens de la Méditerranée a annoncé au REMDH en mars 2003 que ses membres ont décidé de dissoudre l'organisation. En conséquence, son adhésion au REMDH est terminée.

* Le Comité Exécutif recommande que l'assemblée Générale exclue LAW de ses membres. La recommandation fait suite à un rapport d'audit (Rapport d'Investigation, 25 mars 2003) qui était très compromettant au niveau des pratiques de gestion au sein de l'organisation, en particulier de la part de l'ancien directeur, Khader Shkirat. Ce dernier n'a jamais apporté d'explication au rapport d'audit au Comité Exécutif et n'a pas assisté aux réunions du comité après la réunion de l'Assemblée Générale à Athènes. De plus, le REMDH n'a jamais été informé des initiatives du Conseil d'Administration de LAW pour réformer les pratiques de gestion de l'organisation.

En juillet 2003, une mission du REMDH en Palestine n'a pas réussi à rencontrer des représentants de LAW malgré ses demandes. Néanmoins, l'équipe de mission a été informé par un ancien membre du personnel de LAW que le Conseil d'Administration de LAW a une nouvelle composition, qu'elle a nommé un nouveau directeur, qu'elle a transféré ses bureaux du territoire Israélien à la zone C en Cisjordanie, qu'elle a transféré ses fonds à Ramallah, et qu'elle cherchait à s'enregistrer sous un nouveau nom auprès des autorités palestiniennes. Malgré plusieurs requêtes du REMDH demandant à LAW de transmettre les documents importants concernant les nominations au Conseil d'Administration, la nomination d'un nouveau directeur et l'enregistrement actuel, les représentants de LAW n'ont transmis aucun des documents demandés.

Le Comité Exécutif a discuté du cas de LAW à sa réunion à Casablanca. Il a envoyé une lettre à LAW le 30 septembre 2003, l'informant qu'il recommanderait à la réunion de l'AG d'exclure l'organisation et a encouragé LAW à produire les documents appropriés qui pourraient convaincre le CE de changer sa décision.

18. QUESTIONS D'ORGANISATION

a. Membres du CE

* Le 9 avril, le REMDH a reçu un email annonçant la démission de Khader Shkirat de son poste au Comité Exécutif du REMDH à cause d'autres obligations.

b. Groupe de gestion

*Le groupe de gestion du CE a tenu des réunions à Copenhague le 17 mai 2002 et les 14 et 15 février 2003. De plus, Kamel Jendoubi s'est rendu à Copenhague les 27 et 28 juillet 2003. Kamel Jendoubi et Colm Regan se sont tous deux

rendus à Copenhague en juillet 2003. Les points principaux de la réunion ont été le développement des statuts, les arrêtés, les régulations sur les gages et les salaires, la description des postes et le plan d'action.

c. Audit et coopération administrative

Les procédures d'audit et de comptabilité du REMDH ont été amorcées et établies entre le 1er juin 2001 et le 1er mai 2002 en coopération avec la compagnie d'audit privée PriceWaterHouseCoopers.

En 2003, les systèmes de comptabilité du REMDH sont devenus pleinement opérationnels et indépendants du Centre Danois pour les Droits de l'Homme (devenu après 2003 l'Institut Danois pour les Droits de l'Homme) et ont compris le recrutement d'un comptable à temps plein. Le système est géré par internet et a rendu les paiements et transferts du REMDH plus simples et plus rapides.

En août 2003, le REMDH a finalisé le processus de développement de description de postes pour tous les employés et à la fin de la période couverte par le rapport le REMDH était sur le point de finaliser un accord interne sur les gages et les salaires sur la base des législations de l'UE, du Danemark et de la Belgique et des accords syndicaux pertinents avec l'Etat danois.

Un document sur les règles de procédure internes du REMDH a été préparé au cours de l'année 2003 et était sur le point d'être finalisé à la fin de la période couverte par ce rapport.

d. Financement

Pendant la période précédente, Marc Schade-Poulsen et Colm Regan ont eu des réunions avec des représentants du Département des Affaires Etrangères en Irlande. Marc Schade-Poulsen a aussi rencontré les représentants de SIDA en Suède et de DANIDA au Danemark. Le 15 juillet, Marc Schade-Poulsen et Sandrine Grenier ont eu une réunion avec le bureau Europe Aid de la Commission Européenne concernant le soutien continu des travaux du REMDH. Il a été convenu qu'une évaluation du travail du REMDH devrait être entamé à ce sujet.

e. Personnel

Personnel ordinaire

Le Secrétariat du REMDH a été composé pour la période complète des personnes suivantes:

Directeur Exécutif Marc Schade-Poulsen: Responsable des contacts avec le CE, des réunions du CE, de l'Assemblée Générale, de la recherche de fonds, de la représentation, du contenu des rapports, du développement des programmes et des concepts des missions, des rapport narratifs et financiers annuels, de la coordination des ateliers, de la gestion et du développement du personnel, etc.

Chargée de communication, Marit Floe Joergensen: Responsable d'entretenir le site internet du REMDH en trois langues, d'écrire des lettres d'information aux membres, et jusqu'en 2002 de rédiger les comptes-rendus des réunions du CE, de l'organisation des missions, du développement des priorités thématiques dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme, des droits de la femme, du site internet et de l'information externe, de la formation, de la correction et de la publication des rapports.

Coordinatrice administrative, Sannie Nielsen, employée avec la responsabilité principale de mettre en place des réunions, des séminaires, de la gestion de la comptabilité des voyages, de la comptabilité, du classement, de la correspondance, des traductions ad hoc, des contacts avec les traducteurs et de la distribution des rapports et après 2002 de pourvoir aux besoins des réunions du Comité Exécutif.

Coordinatrice à plein temps à Bruxelles, Sandrine Grenier, avec les responsabilités principales de: représenter et mettre en oeuvre la politique du REMDH et de ses membres en relation avec les institutions et les représentants de l'UE et du PEM, d'informer les membres du REMDH des politiques et des développements des institutions de l'UE et du PEM; de faciliter l'accès des membres du REMDH aux institutions de l'UE et du PEM; et de maintenir des contacts étroits avec des autres organisations à Bruxelles.

Engagée le 1er janvier 2003, Elaine Kitbull-Jessen a été engagée comme comptable à plein temps responsable de la gestion des comptes du REMDH, de la comptabilité, de l'audit etc.

En mai 2003, Line Gamrath-Rasmussen a été engagée sur une base de 11 mois par intérim comme coordinatrice à temps plein responsable de pourvoir aux besoins de la Plateforme des ONG pour le Forum Civil EuroMed, du lancement de la Fondation EuroMed pour les Droits de l'Homme et de coordonner d'autres réunions du REMDH.

Le 7 juillet 2003, Marita Roos a été engagée sur une base de 8 mois par intérim pour la responsabilité des communications internes avec une référence spécifique sur la Palestine.

Le 15 septembre 2003, Maibritt Damgaard Nielsen a repris les responsabilités de Sannie Nielsen en tant que coordinatrice administrative pendant le congé de maternité de Sannie.

Stagiaires

Sarah Han a travaillé comme stagiaire pour le REMDH de septembre 2002 à mai 2003 et a été remplacée pendant un mois par Carmen Lloveres.

Etudiants assistants

Le REMDH a employé deux étudiants à temps partiel (15 heures par semaine) pendant la période couverte par le rapport. Depuis le 1er janvier 2002, Lea Arentoft a été engagée pour la gestion du site internet. Leila Drar, après avoir fini son stage au REMDH, a été engagée comme étudiante assistante jusqu'au 31 décembre 2002. Du 17 janvier 2002 au 19 juillet Stine Berner a aussi travaillé comme étudiant assistant. Laurence Le Moing a travaillé au REMDH comme étudiante assistante à temps plein du 21 mai au 19 juillet 2002. Alejandra Jørgensen a commencé à travailler comme étudiante assistante par intérim le 1er août 2003.

Traducteurs

Les traductions sont faites en dehors du secrétariat alors que les corrections sont effectuées par le secrétariat. Afin de suivre la demande croissante du REMDH de traductions dans nos trois langues de travail, le REMDH a lancé une offre à des traducteurs en août 2002.

Jours de travail

Le REMDH a tenu des réunions du personnel hebdomadaires à Copenhague et un jour entier de réunion de travail à Bruxelles et à Copenhague le 10 avril, le 25 juin et le 19 décembre 2002, et le 4 mars et le 17 juin 2003 afin de renforcer les procédures de travail et de planification internes.

19. REMERCIEMENTS

* Le REMDH est reconnaissant à ses membres et associés pour leur soutien et leur assistance volontaire et pour promouvoir le REMDH et agir en son nom dans la période passée, sans quoi le réseau ne serait pas parvenu à fonctionner selon son mandat, c'est à dire comme un authentique réseau.

* Le REMDH remercie aussi Erik Trolle pour la rédaction des statuts de la Fondation EuroMed pour les Droits de l'Homme. Il est reconnaissant du soutien financier reçu de DANIDA, Dan ChurchAid, la Commission Européenne, la Fondation Ford, Friedrich Ebert Stiftung, Heinrich Boell Stiftung, NOVIB, la Fondation Plum et SIDA et des partenariats constructifs conclus avec l'Institut du Caire pour l'Etude des Droits de l'Homme.

REMDH, le 30 septembre 2003

Annexes :

Fondation Euro-méditerranéenne des Droits de l'Homme

Statuts de la Fondation Euro-méditerranéenne des Droits de l'Homme

Document de fond sur le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) et la question kurde

Publications